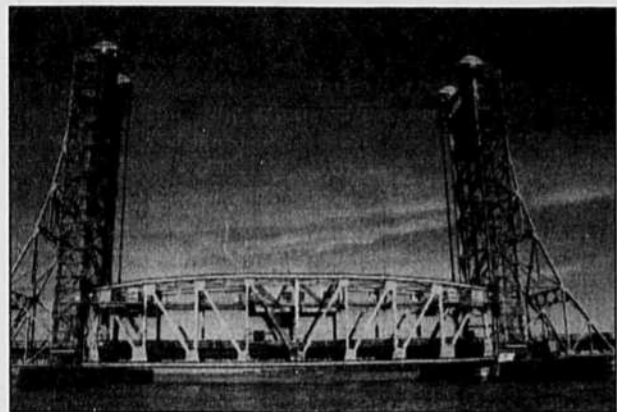


C A H I E R

Agenda Page B 6
 Culture Page B 8
 Économie Page B 2
 Les sports Page B 5



JULIEN SAUCIER LE DEVOIR

Le pont-levis des bateaux de la Voie maritime fait le cauchemar des automobilistes à Valleyfield. Les riverains demandent avec impatience un pont surélevé au-dessus du canal de Beauharnois.

Valleyfield aux prises avec le dépeuplement

JEAN CHARTIER
 LE DEVOIR

Valleyfield souffre d'un dépeuplement chronique. Sa population a décliné à 36 000 personnes en 1974 et à 26 500 en 1994, dit l'historien du Haut-Saint-Laurent, Roland Viau, qui vient de terminer l'histoire du sud-ouest de la Montérégie pour l'INRS-Culture.

Pour endiguer la saignée, Melocheville, Saint-Timothée et Valleyfield doivent se désenclaver du canal de Beauharnois, estiment les protagonistes de la MRC Beauharnois-Salaberry. Beauharnois a connu un déclin au profit de Valleyfield (avec le départ de Chromasco et d'Imetal), mais c'est Dorion qui profite des retombées de l'autoroute Transcanadienne arrivant de Toronto, au nord, avant le West Island.

C'est pourquoi le Comité d'action régional pour l'autoroute 30 travaille d'arrache-pied et demande que l'autoroute de la Rive-Sud se prolonge sans délai au-dessus de la Voie maritime et qu'elle traverse le fleuve pour rejoindre Vaudreuil et la Transcanadienne.

Cela désenclaverait le trafic lourd en provenance de Toronto et allégerait le trafic sur l'île de Montréal, affirme le Comité d'action régional pour l'autoroute 30. On pense qu'il y aurait des retombées industrielles à Valleyfield et à Beauharnois.

Le préfet de la MRC Beauharnois-Salaberry, Yves Daoust, estime que le dossier avance bien avec la haute direction d'Hydro-Québec pour la construction du pont de l'autoroute sur le canal, mais le président de la Voie maritime du Saint-Laurent, l'Ontarien Glendon Stewart, s'en lave les mains. «La Voie maritime est un organisme qui se fout du monde», dit même le préfet Yves Daoust.

Présentement, le pont du chemin Larocque passe au-dessus du canal de Beauharnois, près de la sortie du lac Saint-François, liant Valleyfield à Saint-Stanislas de Kostka de l'autre côté du canal; c'est le point de jonction pour Sainte-Barbe, Ormstown, Cazaville, Saint-Anicet et Dundee, un pont-levis controversé y passant au-dessus de la Voie maritime. Celui-ci occasionne des embouteillages quotidiens pendant qu'un autre pont surélevé se trouve à l'autre bout du lac Saint-François, à Cornwall en Ontario.

Pourtant, il passe 10 000 automobiles par jour sur le pont Larocque de Valleyfield. C'est une injustice qui doit être corrigée par la Voie maritime et Hydro-Québec, propriétaires du canal de Beauharnois, dit l'un des membres du Comité d'actions régional pour l'autoroute 30, Marcel Lalonde.

L'autre pont à Saint-Louis de Gonzague, entre la centrale électrique et Valleyfield, est désuet, et les deux administrations veulent le réduire à une voie, ce qui met le maire de la municipalité, Yves Daoust, hors de lui.

«Nous, on a retenu les services d'un avocat des Cris de la baie James pour que le pont, constitué par la loi 15 de l'Assemblée législative en 1930, soit maintenu. Ça va procéder au printemps 1998, cette cause. Hydro-Québec a contacté nos procureurs», dit le bouillant maire de Saint-Louis de Gonzague, qui agit aussi à titre de préfet de la MRC.

Hydro-Québec a réparé le pont Larocque en 1992 pour 130 millions. «Ils ont fait des erreurs, comme l'achat de matériel en 1992 pour 35 millions en Angleterre. En plus, la Voie maritime doit payer le gardien dans la guérite depuis le début. Un pont surélevé aurait coûté moins cher sur quarante ans», Hydro-Québec détient 3000 acres sur les bords du canal.

La priorité de la région

«C'est sûr que la priorité de la région, c'est l'autoroute 30, insiste le préfet. Le problème numéro 1, c'est de sortir de la région. À 35 kilomètres, il faut une heure trente pour aller Montréal. Avec une autoroute, les industries viendront. Il passe sur la 132 en moyenne 14 000 véhicules par jour; on n'est pas capable de rentrer et de sortir de la région.»

Les ponts sur la Voie maritime et sur le Saint-Laurent coûteront 300 millions, mais on estime que la Voie maritime et Hydro-Québec doivent réparer leurs erreurs du passé. Les audiences publiques du BAPE concernant cette autoroute commenceront dans deux semaines. Ça devient irréversible, estime le préfet.

Sinon, Valleyfield et Beauharnois continueront un déclin endémique commencé avec la fermeture de la Montreal Cotton, qui a mis à pied 5000 employés dans la ville du textile à la fin des années 80. La grande usine de pierres fut cédée pour 1 \$ par la Ville, mais détruite par Woolco et Zellers. Une seule tour fut conservée, tandis que l'ancien port et les rapides de Valleyfield ont quasiment disparu.

Le nouveau port de Valleyfield sur la Voie maritime ne va guère mieux, car il reçoit fort peu de navires depuis sa fondation en 1970, et la Canadian Electrolytic Zinc reste la seule grande industrie sur ses abords. La Voie maritime n'a donc pas suscité le décollage industriel attendu de Valleyfield. Les investissements de nouvelles usines restent rares. Il faut donc tenter autre chose.

Jean-Noël Côté, président du Comité d'actions régional pour l'autoroute 30, dit que la facture de l'autoroute 30 de Châteauguay à Vaudreuil s'élève à 454 millions, mais que, de cette somme, 200 millions doivent être attribués au pont sur le canal de Beauharnois. «Nous avons proposé de racheter à Hydro leur responsabilité sur les ponts Saint-Louis et Larocque pour 200 millions. C'est le coût de l'entretien des deux ponts sur 50 ans.»

Il ajoute que la Voie maritime est responsable de l'allongement du pont surélevé à deux kilomètres sur le canal, au lieu d'un kilomètre. La différence du coût approche les 100 millions. C'est le coût demandé à cette administration fédérale qui a isolé la région en 1959. «Il ont un beau pont à Cornwall», dit-il. Quant à un nouveau pont sur le fleuve Saint-Laurent à Saint-Timothée, selon lui, il ne coûterait pas plus de 60 millions.

Coteau-Landing

La révolte d'un vieux pêcheur

Léo Joly souhaite faire payer les responsables de la disparition de l'esturgeon au lac Saint-François

Dans le lac Saint-François, le poisson a diminué chaque année depuis vingt ans, jusqu'à l'épuisement de la ressource, selon Léo Joly. Ce vieux pêcheur a capturé l'esturgeon dans le lac Saint-François de 1937 à 1950 mais, confronté à la raréfaction du poisson, il a déplacé sa pêche en aval du barrage Juillet, aux Cèdres. Il obtint une pêche miraculeuse en 1957 avec 1000 esturgeons dans son filet. Le poisson pouvait remonter le fleuve jusqu'à ce barrage. En 1962, avec l'assèchement du fleuve à cet endroit, le pêcheur dut définitivement se trouver un autre travail.

JEAN CHARTIER
 LE DEVOIR

Léo Joly a fondé Action Poissons Plus en 1994, révolté par la situation s'aggravant de manière continue au lac Saint-François. Aujourd'hui, il préconise un recours collectif des 79 000 riverains du lac et de cette portion du fleuve contre Hydro-Québec pour un montant comparable à ce qui a été obtenu par les Cris à la baie James.

L'homme de 70 ans se souvient du lac Saint-François, à Coteau-Landing, tel qu'il était dans sa jeunesse, ce qui l'amène à dire: «Il faudrait prendre une photographie du fond; il n'y a pas de poisson». En 1962, il a changé de métier à cause de l'assèchement du fleuve à l'endroit où il avait déplacé sa pêche et de l'épuisement de la ressource chez lui, à Coteau-Landing.

Il n'accepte pas la situation actuelle. «Pendant trente ans, on "trollait" à la brunante à cet îlot près du quai, là-bas [à Coteau-Landing], et ça mordait. Quand ils ont fait les barrages, ça s'est mis à rapetisser d'année en année.»

Dès la fin des années 40, il s'est rendu compte de la plus grande abondance de l'esturgeon en bas du barrage de l'île Juillet; c'était avant la construction de barrages de régulation à Saint-Timothée, à Pointe-du-Buisson et à Pointe-des-Cascades. Mais il fut forcé de s'arrêter en 1962 à cause de l'assèchement entre les ouvrages.

«A 23h, ils fermaient les barrages. Il restait trois pouces d'épais d'eau sur un mille», dit le pêcheur, dégoûté. «Quatre heures après, ils rouvraient l'eau. Il était trop tard pour le poisson; c'était effrayant, la perte. Tout ça descendait vers l'île Perrot, mais au bas des barrages, ça venait à sec.»

1000 esturgeons pêchés aux Cèdres

Léo Joly a pêché aux Cèdres jusqu'en 1962. Les poissons remontaient le fleuve jusqu'à ce barrage. Il s'est acharné à ne laisser tomber la pêche commerciale que le plus tard possible.

«Les portes étaient fermées en 1962. Je pêchais dans la rue. Vous vous rendez compte, c'était la frayère des poissons auparavant. Un soir, à Saint-Timothée, tout seul, j'ai pris 1000 esturgeons avec mon filet», raconte le pêcheur.

«Les esturgeons remontaient au lac, en juin, à la grandeur du fleuve; le plus gros avait 112 livres. Moi, en 1957, j'avais un camp à l'île Juillet. Je voyais les esturgeons sauter; vous savez, des esturgeons, ça atteint sept pieds et ça pèse jusqu'à 300, 400 et même 600 livres.» Vers 1962, Hydro-Québec a achevé trois barrages de régulation pour qu'il reste de l'eau dans le fleuve à Saint-Timothée. Ce fut fini, la pêche à l'île Juillet.

Ils ont «agrandi» sans en parler

«Ils ont agrandi deux fois la centrale de Beauharnois, sans en parler aux municipalités», dit le vieil homme. «Ils ont fait ça en catimini. Alors, il n'y a plus d'eau qui coule dans le fleuve. J'ai appelé pour qu'on ait plus d'eau dans le fleuve, mais ça n'a rien donné.»



JULIEN SAUCIER LE DEVOIR

Saint-Zotique et Coteau-Landing sur la rive nord du lac Saint-François, vus de la pointe de Valleyfield, à l'entrée du canal de Beauharnois. Tout près, sur la rive sud du lac, les plages sablonneuses de Saint-Stanislas de Kostka. La largeur du grand lac varie de quatre à sept kilomètres.

Léo Joly dit que certains employés d'Hydro-Québec déplorent la façon dont la société ouvre les portes à l'issue du canal de Beauharnois pour écouler l'eau au lieu d'envoyer un homme aux barrages des Coteaux.

C'est Coteau 3 qu'il veut ouvrir. On n'entrouvre qu'une demi-vanne à Coteau 3; Hydro préfère ouvrir au milieu du lac une ou deux vannes à Coteau 1, tandis que les portes de Coteau 2 et de Coteau 4 restent fermées. Alors, l'eau sale reste sur les berges aux Coteaux, se plaint le vieil homme.

La polémique des surplus d'eau

Au printemps, un surplus d'eau est passé dans les vannes à côté de la centrale de Beauharnois, prétend-il. Mais le chef de la centrale de Beauharnois, Gabriel Leroux, nie cette affirmation. «On n'ouvre jamais l'évacuateur de Beauharnois, dit-il, à peu près jamais, sauf si un événement important le justifie.» Il mentionne également que «c'est la Voie maritime qui contrôle le niveau de l'eau à Cornwall».

Léo Joly persiste: «J'ai vu le lac changer toutes les semaines depuis la guerre. À l'époque, le garde-chasse s'était rebellé contre la Beauharnois Light and Power. Il a préféré démissionner. Mais les barrages n'étaient pas fermés à l'époque; une douzaine de portes étaient ouvertes sur le fleuve.»

Pour lui, le problème tient à ce qu'il ne monte plus de poisson au lac Saint-François puisqu'il n'y a pas assez d'eau en aval et que trop de barrages y font obstacle. «Alors, il va falloir un recours collectif comme les Cris à la baie James. On va faire pareil.»

L'homme se dit révolté de la situation actuelle. «Ça a pris 15 ans pour qu'on s'aperçoive que le poisson diminuait dans le lac Saint-François». Car le lac de 50 kilomètres était plein de poissons quand on ferma les vannes.

79 000 riverains

Jacques Delisle, président de l'Association des pêcheurs et chasseurs de Coteau-du-Lac, dit qu'il a écrit récemment au nom des 79 000 riverains de Rivière-Beaudette à Pointe-des-Cascades, sur la rive

nord, et d'Akwesasne à Melocheville, sur la rive sud, pour demander à Hydro-Québec d'ouvrir une vanne à Coteau 3 en permanence et une vanne à Coteau 4.

Cela fut fait durant six semaines, mais Hydro-Québec lui a répondu que le débit actuel est écologique. Jacques Delisle estime que l'ouverture d'une vanne empêcherait les algues de proliférer sur la rive.

Le débit minimum d'une vanne atteint 230 mètres cubes d'eau, ce qui laisse un bassin peu profond. Mais Alfred Joly prétend que chaque vanne fermée aux Coteaux rapporte six millions à Hydro-Québec et qu'il y en a 36 comme ça.

Pour lui, les barrages sont télécommandés à la centrale tandis qu'Hydro-Québec ne se donne pas la peine d'envoyer des ouvriers aux ouvrages de régulation. «L'eau sale se ramasse dans les baies. Vous savez, un lac mort, c'est du monde mort», dit l'homme.

Les opérateurs de la centrale ouvrent l'évacuateur d'eau à la centrale au lieu d'ouvrir du côté de l'ancien fleuve. Ils laissent ainsi couler l'eau à côté du barrage.

Qu'ils laissent couler l'eau

«Cette eau nous appartient autant qu'à Hydro-Québec», dit Léo Joly. «L'électricité, je m'en crisse. Qu'ils laissent l'eau couler.» Pour lui, les turbines tournent à 100 %, alors qu'il était interdit aux opérateurs de faire tourner les turbines à un train d'enfer autrefois. Les opérateurs avaient alors des programmes préventifs.

«Ça ne se faisait pas de faire tourner ainsi jusqu'à ce que ça brise. Il ajoute: «Les gens d'Hydro-Québec n'aiment pas voir ça et ils me le disent.»

Jacques Delisle conclut qu'il y a un tapis d'herbes dans les bassins des barrages. Coteau-du-Lac se trouvant dans une baie, «toutes les cochonneries s'y retrouvent».

Mais le chef de centrale à Beauharnois, Gabriel Leroux, répond que ce sont les cultivateurs qui jettent des phosphates dans le lac Saint-François et les moulés zébrées qui sont responsables de la prolifération des algues, pas Hydro-Québec.

Un lac devenu immobile

JEAN CHARTIER
 LE DEVOIR

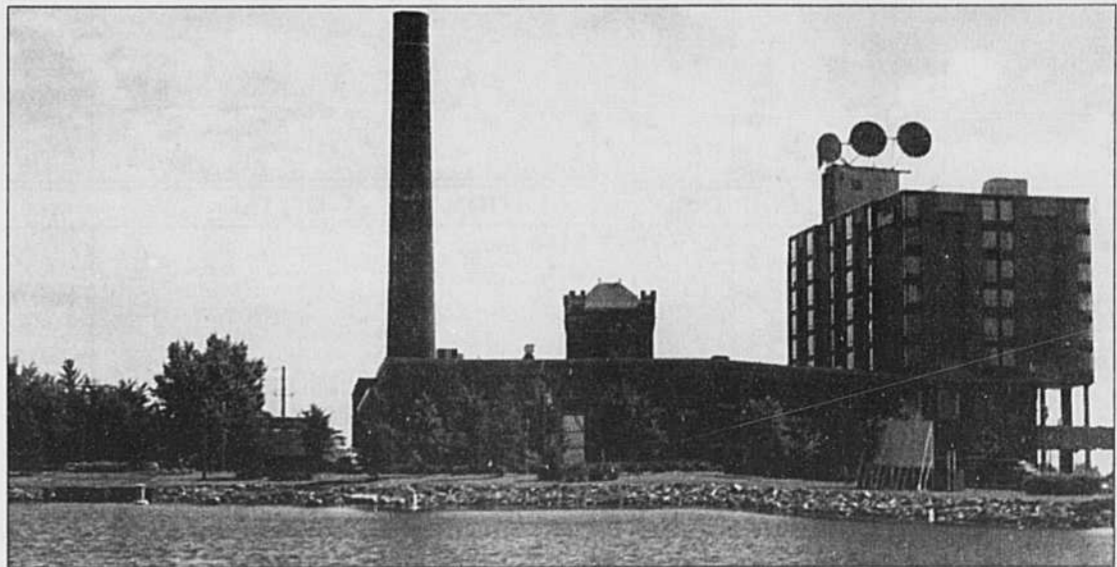
Au lac Saint-François, l'eau devient plus haute en hiver qu'au printemps, c'est le monde à l'envers, dit Jean-Pierre Lamoureux, biologiste consultant à Coteau-Landing. Le niveau du lac varie de 45 centimètres, au lieu de deux mètres avant la construction des barrages; il attribue cette inversion au couvert des glaces en hiver.

Il se fait plus d'électricité l'hiver, de sorte qu'on fait venir plus d'eau à la centrale de Beauharnois, dit le biologiste. Son collègue, l'un des principaux auteurs du Plan d'action et de réhabilitation écologique du lac Saint-François, Denis Gervais, renchérit: «Toute l'eau va dans le canal de Beauharnois.»

Les deux écologistes disent qu'Hydro-Québec voulait reconstruire la centrale de Beauharnois selon son plan initial de 1990, mais la crainte d'une étude d'impact fit qu'on s'est replié sur un plan de rénovation de la centrale électrique au coût de 1,2 milliard.

Il y a des barrages aux deux extrémités du lac Saint-François: le barrage Moses Saunders a été dressé à Cornwall, juste avant la naissance du lac, et à Melocheville à la grande centrale érigée par la Beauharnois Light and Heat Power. Aussi, la stabilisation du cours d'eau n'est pas naturelle sur les 60 kilomètres de Cornwall à Coteau-du-Lac, ni sur les 20 kilomètres du canal de Beauharnois.

Le biologiste de Dimension Environnement, Jean-Pierre Lamoureux, se spécialise dans les études d'impact. Il mentionne que le lac se régénère facilement et qu'il n'a pas besoin d'être dragué



JULIEN SAUCIER LE DEVOIR

L'usine Montreal Cotton, au bord des rapides de la rivière Saint-Charles à Valleyfield, embauchait 5000 ouvriers; elle utilisait l'énergie de la dénivellation du lac Saint-François à l'entrée de la rivière. Après la fermeture de l'immense usine, la Ville a cédé l'édifice pour 1 \$ à Woolco qui l'a démolie. La dernière tour et la cheminée ont été intégrées à un Sheraton.

dans la Voie maritime. Il n'y a pas de dépôts, mais il craint la pollution des BCP en amont.

Le lac a 57 pieds de profondeur au milieu du chenal, juste avant la frontière de l'Ontario, à Rivière-Beaudette. Le biologiste s'inquiète des dépôts de BPC qui viennent de Massena, en amont

d'Akwesasne dans l'État de New York.

Le directeur de la centrale de Beauharnois, Gabriel Leroux, dit que la prolifération d'herbes dans le lac ne dépend pas d'Hydro-Québec mais de la pollution en amont, des phosphates et des moulés zébrées.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Armstrong perd une bataille contre Domco

La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario refuse d'intervenir dans le projet de fusion entre l'actionnaire principal de Domco, la française Sommer Allibert, et l'allemande Tarkett AG

Le fabricant de revêtements de sol de Farnham, Domco, a une épine de moins dans le pied puisque la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario ne donnera pas suite à la demande d'Armstrong World Industries concernant la fusion projetée entre Sommer Allibert et Tarkett AG.

Armstrong s'oppose en fait à ce projet de fusion, car elle a de son côté lancé une OPA sur Domco, le 16 juin dernier. Le concurrent américain de l'entreprise de Farnham propose de souscrire, au prix de 23 \$ l'action, à un nombre d'actions nouvellement émises de façon à ce que, additionnées aux titres de Domco déposés dans le cadre de l'offre, ces actions donnent à Armstrong 51 % des actions de Domco sur une base pleinement diluée. L'offre vient à échéance demain.

Mais le 5 août, le conseil d'administration de Domco a décidé de ne pas émettre de nouvelles actions en faveur d'Armstrong, ce qui aurait dilué la participation de la française Sommer Allibert. Le conseil d'admini-

stration avait pris cette décision parce qu'il ne voulait pas favoriser un groupement d'actionnaires au détriment d'un autre.

Jointe hier par *Le Devoir*, la secrétaire générale de Domco, Danièle Béliveau, s'est réjouie de la décision de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

«On est content, mais on n'est pas surpris», a-t-elle déclaré. L'entreprise estime que la décision repose entre autres sur le fait que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario «ne croit pas qu'il y ait suffisamment d'éléments pour prouver qu'une prime supérieure à 15 % aurait été payée si la transaction Sommer/Tarkett avait été jugée être une OPA indirecte».

Pour sa part, Armstrong a décidé

de ne pas commenter hier la décision de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, du moins pas avant que celle du Québec se soit prononcée sur la question.

Recours juridiques d'Armstrong

Malgré le rejet de son offre d'achat par Domco, l'américaine n'entend pas jeter l'éponge pour autant. Après la décision de l'entreprise de Farnham de ne pas émettre de nouvelles actions en sa faveur, Armstrong a décidé de poursuivre, le 11 août dernier, les membres du conseil d'administration de Domco pour un montant de 50 millions de dollars en dommages «exemplaires» et «punitifs».

En plus de cette poursuite intentée devant la Cour de l'Ontario, les avocats d'Armstrong ont également demandé au tribunal de remplacer le conseil d'administration par des administrateurs indépendants qu'il choisira et qui seront chargés de faire un nouvel examen de l'émission d'actions en réponse à la souscription d'Armstrong.

Mises à part sa poursuite de 50 millions et sa demande de remplacement du conseil d'administration de Domco, Armstrong a déposé aux États-Unis une requête en injonction contre la fusion de Sommer Allibert et de Tarkett US, une filiale de Tarkett AG, requête qui doit être entendue par un tribunal de Pennsylvanie le 9 septembre prochain.

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a finalement décidé de ne pas intervenir dans le projet de fusion entre l'actionnaire principal de Domco, la française Sommer Allibert, et l'allemande Tarkett AG.

Le 23 juin dernier, l'américaine Armstrong avait demandé à la Commission

des valeurs mobilières de l'Ontario — ainsi qu'à la Commission des valeurs mobilières du Québec — de statuer, d'une part, que le projet de fusion entre Sommer Allibert et Tarkett AG constituerait une prise de contrôle illégale de Domco par Tarkett puisqu'une offre équivalente n'avait pas été faite aux actionnaires minoritaires de Domco, et, d'autre part, que la transaction représentait donc un abus des droits de ces derniers.

Le bénéfice de la Fiducie Desjardins a chuté de plus de 30 %

D'APRÈS LA PRESSE
CANADIENNE

Le bénéfice net de la Fiducie Desjardins a chuté de plus de 30 % au deuxième trimestre de 1997, comparativement au bénéfice net de 3,8 millions de dollars qu'elle a enregistré à la même période l'an dernier, pour se chiffrer à 2,6 millions.

La Fiducie Desjardins a cependant été prompte à expliquer que le bénéfice du deuxième trimestre de 1996 avait été gonflé par une récupération importante de provision pour pertes sur prêts.

La directrice des communications de la fiducie, Hélène Gagné, a rappelé que la société avait connu des pertes importantes pour mauvaises créances en 1994, alors que s'initiait

un important programme de restructuration. La fiducie avait donc décidé de prévoir des montants importants pour faire face aux pertes sur prêts des années subséquentes.

Mme Gagné a affirmé que le portefeuille de la Fiducie Desjardins s'était avéré de meilleure qualité que prévu, que les pertes avaient été moins importantes, ce qui avait amené la fiducie à récupérer en 1996 une partie des importantes provisions en cause.

Evidemment, par comparaison, le bénéfice net de 1997 a l'air moins intéressant, a déclaré Mme Gagné. Elle a toutefois souligné que, si on excluait ce facteur de récupération, les opérations de la société en 1997 avaient dégagé une rentabilité équivalente à celle de 1996.

«Ce qui est important dans une entreprise, c'est de dégager des profits dans les opérations, et que ces profits, si possible, s'améliorent ou se maintiennent d'année en année», a-t-elle affirmé.

Mme Gagné a indiqué que le repositionnement de la Fiducie Desjardins, c'est-à-dire la diminution de l'importance des activités d'intermédiation financière, comme la vente de Certificats garantis de placement et le développement des produits à honoraires, comme les fonds de placement, se poursuivait.

Ainsi, au deuxième trimestre de 1997, les revenus nets de placements se sont chiffrés à 5,3 millions, alors qu'ils étaient de 7,7 millions l'année précédente.

Les revenus d'honoraires, pour

leur part, ont connu une hausse de 16,7 %, passant de 13,2 millions à 15,4 millions.

La Fiducie Desjardins a attribué cette augmentation à la vente des fonds de placement.

Au 31 juillet dernier, l'encours des fonds Desjardins atteignait 2,4 milliards, soit une hausse de 75,4 % par rapport au 31 décembre 1996.

La Fiducie Desjardins a souligné que son nouveau fonds de placement, le Fonds Desjardins Québec, lancé le 19 juin dernier, avait déjà obtenu des ventes de près de 10 millions au 31 juillet.

Mme Gagné a cependant déclaré que le repositionnement de la Fiducie Desjardins tirait à sa fin, et que les revenus de placement devraient commencer à se maintenir.

Bre-X: la GRC défend son enquête

PRESSE CANADIENNE

Toronto — La Gendarmerie royale du Canada a vivement critiqué hier un article de *Globe and Mail* qui laissait entendre que l'enquête sur l'affaire Bre-X en Indonésie était dans une impasse.

«L'enquête en Indonésie s'est bien déroulée», a déclaré la porte-parole de la GRC, Deleen Schoff, qualifiant l'article de «mensonge flagrant».

Selon le quotidien torontois, les six enquêteurs ont éprouvé quelques difficultés à se rendre jusqu'à Busang, lieu du gisement controversé, et plusieurs indices étaient déjà disparus à leur arrivée.

Revenus la semaine dernière, les enquêteurs avaient pour mission de faire la lumière sur une fraude présumée concernant le gisement de la compagnie minière Bre-X, à Busang.

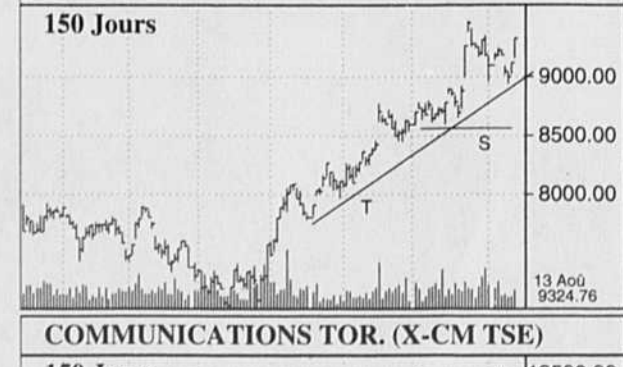
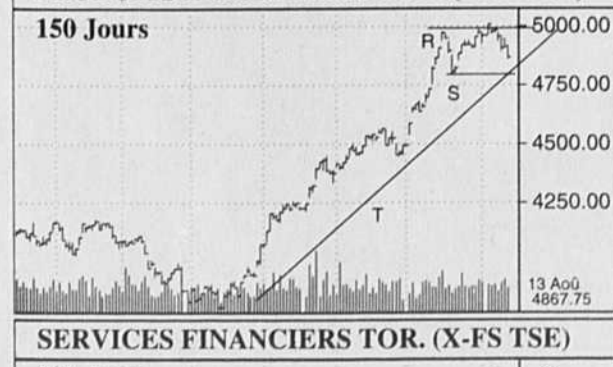
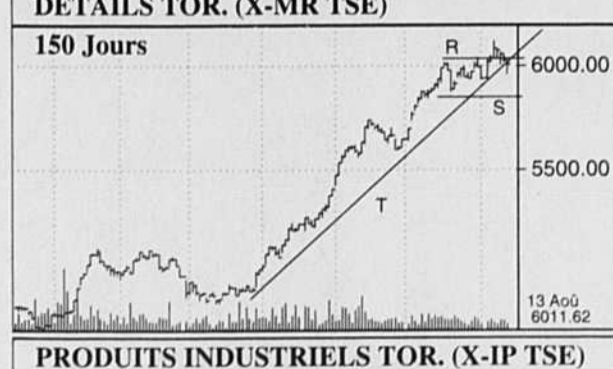
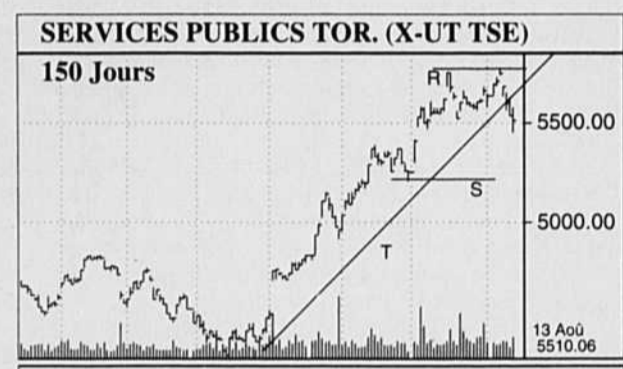
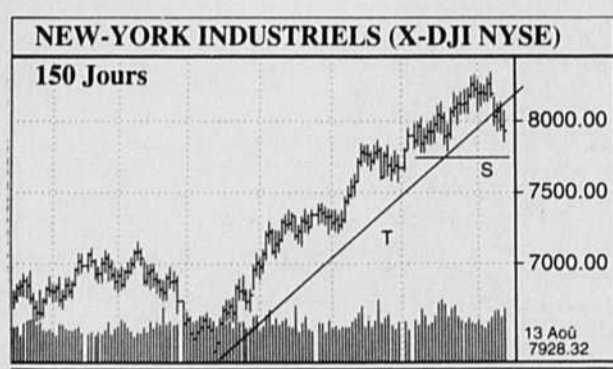
Ces allégations ont fait surface en mai, après qu'une expertise eût permis d'établir que le site ne renfermait pas d'or, réfutant ainsi les tests précédents qui faisaient de Busang le plus important gisement aurifère de ce siècle.

L'article du *Globe and Mail* citait le sergent Bill Ralstin, qui confiait que l'enquête «s'éparille sur les cinq continents et que plus personne n'est dans l'obligation de parler à la police».

Le sergent Ralstin a aussi révélé que les enquêteurs avaient demandé à rencontrer l'un des dirigeants de Bre-X, John Felderhof, mais que rien ne garantissait sa coopération.

Géologue de formation, John Felderhof a participé activement à l'acquisition du site de Busang en 1993. Responsable de la promotion du gisement, il a contribué à faire grimper les titres de Bre-X jusqu'à 280 \$ l'action l'automne dernier.

COUP D'ŒIL BOURSIER



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	17054	3387.17	-24.24	-0.7
XCB:Bancaire	5441	5383.29	-33.56	-0.6
XCO:Hydrocarbures	3317	2716.98	-18.61	-0.7
XCM:Mines et métaux	5100	3121.21	+16.28	0.5
XCF:Produits forestiers	1617	3068.67	+4.42	0.1
XCI:Bien d'Équipement	3435	3634.83	-44.87	-1.2
XCU:Services publics	4060	3166.35	+8.61	0.3

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	20659	358.60	-1.94	-0.5
TSE 100	33620	407.90	-1.07	-0.3
TSE 200	25932	426.81	-1.01	-0.2
TSE 300	59553	6791.02	-17.48	-0.3
Institutions financières	5817	7205.96	-44.75	-0.6
Mines et métaux	5442	5343.56	+22.32	0.4
Pétrolières	10902	7165.41	-37.84	-0.5
Industrielles	7701	4867.75	-45.67	-0.9
Aurifères	7124	8691.24	+119.70	1.4
Pâtes et papiers	9220	5407.63	+14.21	0.3
Consommation	1869	9949.32	-135.38	-1.3
Immobilieres	944	2618.20	+6.29	0.2
Transport	2021	8446.22	-4.77	-0.1
Pipelines	996	5709.14	-5.92	-0.1
Services publics	3672	5510.06	-25.29	-0.5
Communications	2062	12200.62	-47.59	-0.4
Ventes au détail	862	6011.62	-14.37	-0.2
Sociétés de gestion	913	9324.76	+205.44	2.3

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	19040	838.09	+3.79	0.5

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
MARCHÉ AMÉRICAIN						
30 Industrielles	68221	7928.32	-32.52	-0.4		
20 Transports	5486	2916.53	+2.69	0.1		
15 Services publics	11215	230.72	-1.70	-0.7		
65 Dow Jones Composé	84922	2461.12	-7.64	-0.3		
Composite NYSE		478.42	-2.34	-0.5		
Indice AMEX		0.00	-	-		
S&P 500		936.45	-2.34	-0.2		
NASDAQ		1583.40	+7.16	0.5		

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
REPAP ENTR INC	6571	0.28	0.26	0.26	-	-
MERIDIAN GOLD INC	4567	7.50	6.70	6.90	-0.05	-0.7
STAMPEDER EXPLOR	3314	7.05	6.80	7.00	+0.20	2.9
FALCONBRIDGE LTD	2355	28.40	27.55	28.10	+0.40	1.4
BCE INC	1885	41.05	38.70	40.05	-0.35	-0.9
HCO ENERGY LTD	1739	10.00	9.75	9.75	+1.50	18.2
ARAUO RES CP	1519	1.10	1.00	1.00	-0.10	-9.1
CDN IMPERIAL BK	1320	39.15	37.40	37.85	-0.35	-0.9
REVENUE	1278	3.50	3.25	3.48	+0.23	7.1
BARRICK GOLD CP	1119	33.35	32.50	33.10	+0.30	0.9

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
REPAP ENTR INC	9560	0.28	0.26	0.26	-	-
SODISCO-HOWDEN	2158	0.10	0.09	0.10	+0.02	25.0
MENORA RES INC	1834	0.43	0.35	0.43	+0.06	16.2
WESTAIM CP (THE)	602	7.95	7.25	7.35	-0.30	-3.9
NATL BK OF CDA	448	17.50	16.75	17.25	+0.25	1.5
NATL BK OF CDA N	368	13.70	13.45	13.65	+0.40	3.0
BOMBARDIER INC B	344	32.95	32.65	32.70	-0.05	-0.2
AIR CANADA	328	11.55	11.30	11.45	+0.10	0.9
BARRICK GOLD CP	328	33.30	32.50	33.20	+0.40	1.2
BEAU CDA EXPLOR	301	3.35	3.34	3.35	+0.04	1.2

DECISION-PLUS
Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mercrédì le 20 août 1997 à 19:00h
740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210
Réservez votre place :

(514)392-1366
<http://www.decisionplus.com>

ÉCONOMIE

EN BREF

Petty quitte Repap

Georges Petty, fondateur d'Entreprises Repap, n'est plus président et chef de la direction. Il a annoncé sa démission hier en offrant ses meilleurs vœux aux actionnaires et à la nouvelle équipe de direction. En plus de M. Petty, huit des douze directeurs ont remis leur démission et trois nouveaux remplaçants ont été nommés. Steve Larson, qui était président et chef de l'exploitation, devient président et chef de la direction. William Anderson, l'un des trois nouveaux directeurs, deviendra président du conseil. M. Anderson est un conseiller de Silverton International Fund, qui est maintenant le plus important actionnaire de Repap. Il y aura une réunion des actionnaires de Repap le 25 septembre pour obtenir l'approbation de vendre la filiale Repap USA.

Hausse des profits chez Seagram

(PC) — Au quatrième trimestre, échu le 30 juin, le groupe Seagram a réalisé un bénéfice net de 148 millions, en hausse marquée sur les 89 millions dégagés sur la même période en 1996. Le chiffre d'affaires a atteint 3,02 milliards, comparativement à 2,88 milliards durant le même trimestre un an plus tôt, a annoncé hier la société qui vend une large gamme de boissons et exploite les studios et parcs MCA Universal. Seagram attribue la hausse du profit trimestriel à la performance de sa filiale hollywoodienne, ainsi qu'à de meilleures ventes de vins et spiritueux, et de sa division des jus de fruit. Pour tout l'exercice annuel, achevé le 30 juin, le bénéfice net totalise 502 millions, plus que le triple des 142 millions de l'année précédente. Le chiffre annuel atteint 12,6 milliards, en hausse de 12 %.

CP acquiert Contship

(PC) — Le groupe industriel Canadien Pacifique a conclu un accord pour acquérir la totalité du transporteur britannique Contship Containers Ltd, basé à Ipswich, au nord-est de Londres. La transaction porte notamment sur 19 navires cargo et le réseau mondial de Contship, comptant 750 employés, mais exclut les activités portuaires et de transport intermodal en Italie. Contship est présent dans plus de 60 pays, directement ou par des ententes de desserte locale. La société acquise doit former une entité distincte dans CP Navigation, la filiale du groupe montréalais qui inclut notamment Cast et Lykes Lines. CP Navigation entend s'étendre en dehors de son marché le plus fort, l'Atlantique Nord.

Nomination chez Dominion Bridge

André Marsan a été nommé chef de la direction financière de Dominion Bridges Corporation (DBC), pour ses filiales nord-américaines d'ingénierie et de construction. Ce groupe réunit les filiales Dominion Bridge Inc (DBI) et Steen Contractors (STEEN) de même que la division des oléoducs.

LES INDICES

Montréal XXM	Toronto TSE-300	New York Dow Jones
↓	↓	↓
-24,24 3387,17	-17,48 6791,02	-32,52 7928,32

dollar canadien	or
↑	↑
+0,05 71,80 ¢US	+0,10 326,80 \$US

LES DEVICES ÉTRANGÈRES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,3121
Allemagne (mark)	0,7592
Australie (dollar)	1,0733
Barbade (dollar)	0,7131
Belgique (franc)	0,03746
Bermudes (dollar)	1,4112
Bésil (real)	1,3241
Caribbes (dollar)	0,5312
Chine (renminbi)	0,1740
Espagne (peseta)	0,00927
États-Unis (dollar)	1,3928
France (franc)	0,2251
Grèce (drachme)	0,005062
Hong Kong (dollar)	0,1856
Inde (roupie)	0,0412
Italie (lire)	0,000799
Jamaïque (dollar)	0,0439
Japon (yen)	0,01204
Mexique (peso)	0,1925
Pays-Bas (florin)	0,6914
Portugal (escudo)	0,007764
Rép. dominicaine (peso)	0,1018
Royaume-Uni (livre)	2,2055
Russie (rouble)	0,000247
Singapour (dollar)	0,9468
Suisse (franc)	0,9444
Taiwan (dollar)	0,0501
Venezuela (bolivar)	0,00290

Gabriel Savard devient vice-président du Fonds de solidarité

LE DEVOIR

Le président du conseil d'administration du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ), Clément Godbout, et le président-directeur général du Fonds, Raymond Bachand, annoncent la nomination de Gabriel Savard en tant que vice-président exécutif et chef des investissements, à compter de maintenant.

«Nous sommes particulièrement heureux, a déclaré Raymond Bachand, que M. Savard se joigne à l'équipe du Fonds de solidarité (FTQ). Sa passion du développement économique du Québec, plusieurs fois démontrée au cours de sa prestigieuse carrière, s'intègre parfaitement dans la mission du Fonds et sera un atout pour relever les défis à venir. Nous croyons que les PME québécoises ont un besoin croissant de capital de développement. C'est pourquoi nous voulons nous ajuster à cette demande grandissante. M. Savard, en sa qualité de chef des investissements, animera tous les secteurs du Fonds qui traitent de notre participation dans des entreprises.»

M. Savard quitte donc la présidence du Groupe Technimeca qu'il occupait depuis 1994. Technimeca est le chef de file opérationnel auprès des entreprises œuvrant dans les secteurs de l'aéronautique, de l'aérospatiale et des télécommunications.

De 1989 à 1994, M. Savard était président-directeur général de la So-

ciété de développement industriel du Québec (SDI). Sous sa présidence, la SDI a réalisé plus de 1500 interventions financières, tandis que les actifs sont passés de 950 millions à deux milliards.

M. Savard a également été associé directeur chez Price Waterhouse (1982-1989), directeur général de l'hôpital Saint-Augustin (1979-1982), directeur du personnel et des relations publiques à la Régie de l'assurance-maladie du Québec (1977-1979), ainsi que cadre supérieur au ministère des Affaires sociales du Québec (1972-1977).

M. Savard détient une maîtrise en administration des affaires et un baccalauréat en sociologie de l'Université Laval. Il est l'auteur de plusieurs publications à caractère économique et récipiendaire de multiples distinctions honorifiques dans ce même domaine.

M. Savard est le conjoint de Jocelyne Fortier et père de trois fils.

Le Fonds de solidarité, dont l'actif net s'élève à deux milliards, est un fonds d'investissement qui fait appel à l'épargne des Québécois afin de contribuer à créer et à maintenir des emplois au sein des entreprises et de participer au développement économique du Québec. Le Fonds compte maintenant plus de 330 000 actionnaires et a contribué, seul ou avec d'autres partenaires financiers, à la création, au maintien et au soutien de plus de 52 000 emplois.



Gabriel Savard

Speedy Muffler tourne au ralenti

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Speedy Muffler King Inc. a annoncé à Toronto, hier, avoir subi une importante perte et une chute marquée de ses revenus, lors du second trimestre de 1997, reflet des problèmes financiers qui ont provoqué la récente démission de son président, Hershell Ezrin.

La compagnie torontoise a enregistré une perte nette de 6,6 millions lors du trimestre clos le 28 juin dernier, comparativement à un bénéfice net de 5,9 millions lors de la même période, l'an dernier. Elle a également subi un recul au chapitre des revenus au cours du second trimestre du présent exercice, ces derniers ayant été de 179,7 millions, contre 210,8 millions un an auparavant.

Le spécialiste des services automobiles a attribué ce recul à l'effet du taux de change ainsi qu'à une chute de ses ventes en Europe (5,6 %) et en Amérique du Nord (8,6 %).

«Les résultats du deuxième trimestre et du premier semestre sont décevants»,

a reconnu le président du conseil d'administration de Speedy, Martin Goldfarb.

«La société a travaillé activement pour comprimer ses coûts. Il faudra cependant attendre un raffermissement de nos principaux marchés et la hausse des revenus qui s'en suivra pour que nos marges bénéficiaires remontent», a-t-il ajouté.

Il y a deux semaines, M. Ezrin a annoncé qu'il démissionnait de son poste de président et directeur général, au terme de cinq années passées au sein de l'entreprise.

La plupart des observateurs ont associé cette démission aux pauvres résultats récemment obtenus par Speedy, attribués en partie à une croissance internationale trop rapide.

Speedy a ouvert sept ateliers de plus au cours du deuxième trimestre — six exploités par la société et l'autre en franchise. A la fin du trimestre, la compagnie comptait 1090 ateliers, dont 385 aux États-Unis, 372 en France, 158 au Canada, 142 en Allemagne, 25 en Belgique et huit en Espagne.

La SGF et Metra investissent dans Altex

LE DEVOIR

La Société générale de financement du Québec (SGF) et la société italienne Metra investiront 12,5 millions d'ici 1999 dans le capital-actions de la firme québécoise Altex Extrusion.

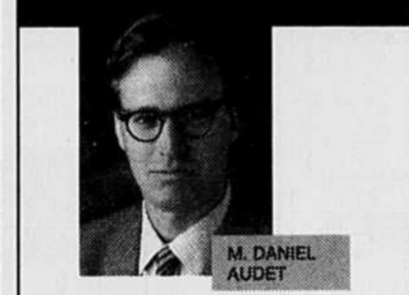
Établie à Laval, Altex produit par extrusion des profils en aluminium destinés principalement aux marchés de l'industrie et de la construction, notamment les portes et les fenêtres. Elle compte 140 employés. C'est une ancienne filiale d'Alcan qui fut rachetée par des entrepreneurs privés en 1994. L'entreprise est dirigée par Giuseppe Olcelli, qui est également un actionnaire important.

Claude Blanchet, président et chef de la direction de la SGF, explique que cette transaction comporte l'essentiel des ingrédients que la SGF recherche dans ses interventions: une équipe de direction compétente et dynamique, un plan de développement à fort contenu technologique, une orientation résolument exportatrice, un investissement rentable et créateur d'emplois et enfin le maillage d'un partenaire de stature internationale avec une entreprise locale.

Le programme d'investissement envisagé permettra à Altex de doubler sa capacité de production, d'étendre sa gamme de produits et de créer environ 50 nouveaux emplois. Selon M. Olcelli, Altex pourra ainsi se démarquer de la concurrence, atteindre une plus grande productivité et pénétrer de nouveaux segments du marché des produits de l'aluminium.

Metra est une entreprise établie à Brescia, en Lombardie, dans le nord de l'Italie, depuis 1962. Elle est l'une des plus importantes productrices de profils d'aluminium en Europe et vend dans toute l'Europe occidentale, ainsi qu'en Russie et en Bulgarie. Elle compte 1100 employés.

AVIS DE NOMINATION



M. Guy G. Beaudry, premier vice-président, affaires corporatives, annonce la nomination de Me Daniel Audet à titre de vice-président, affaires institutionnelles de Le Groupe Vidéotron Itée.

Avant de se joindre au Groupe Vidéotron, monsieur Audet était, depuis septembre 1994, directeur de cabinet du vice-premier ministre du Québec. Il avait d'abord été au ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, puis aux ministères des Finances, de l'Industrie, Commerce, Science et Technologie, et du Revenu. Avant d'ouvrir au sein du gouvernement, il a pratiqué le droit dans un grand cabinet montréalais.

Monsieur Audet a un Baccalauréat ès arts (philosophie) de l'Université d'Ottawa, un Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal et est membre du Barreau du Québec depuis 1990.

Le Groupe Vidéotron Itée est une entreprise internationale de communications. Elle possède plusieurs filiales au Canada œuvrant en télédiffusion, en télécommunications, en télédiffusion et en développement de services multimédias interactifs. Elle détient une entreprise de télédiffusion privée et de la téléphonie et des systèmes de télédistribution sans fil aux États-Unis. Son savoir-faire technologique acquis avec le système multimédia Videoway et avec son expérience câble/téléphonie intégré en Angleterre lui permet de jouer un rôle de premier plan dans le développement de l'auto-roule de l'information.

Le Groupe Vidéotron Itée

CAE Aviation est à vendre

L'entreprise emploie 670 personnes, dont une vingtaine à Mirabel

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

CAE Inc. a annoncé son intention de vendre CAE Aviation, une filiale spécialisée dans l'entretien d'avions et dans la production de manuels techniques.

Cette dernière activité occupe notamment une vingtaine d'employés à Mirabel.

Le siège social de CAE Aviation est à Edmonton, et l'entreprise compte des installations à Calgary et à Islamabad, au Pakistan.

Le président-directeur général de CAE Inc., John Caldwell, a déclaré dans un communiqué que CAE Aviation était une entreprise prospère et compétente, mais qu'elle ne convenait plus à l'orientation à long terme de CAE Inc.

«La croissance à long terme de CAE est centrée sur des entreprises de technologie de pointe qui sont à la tête de leur secteur à l'échelle mondiale, a-t-il expliqué. Notre stratégie consiste à ajouter de nouvelles sociétés ainsi qu'à mettre au point des produits qui se distinguent nettement par leur technologie supérieure.»

CAE Aviation a été fondée en 1943 et a été achetée par CAE Inc. en 1962.

L'entreprise emploie environ 670 ingénieurs et spécialistes. Elle se spécialise notamment dans l'entretien

des avions de transport Hercules C-130, de Lockheed Martin.

CAE Aviation est d'ailleurs le seul centre de service homologué par Lockheed Martin en Amérique du Nord, et un des dix centres de service au monde.

La société dessert notamment le ministère de la Défense nationale. Elle a aussi créé une coentreprise au Pakistan afin d'assurer l'entretien des Hercules C-130 et d'autres avions.

CAE Inc. a souligné que CAE Aviation avait percé le marché commercial grâce à un contrat d'entretien complet d'appareils Boeing pour plusieurs clients, dont Canadian International, Westjet et FedEx. Elle a acheté un hangar à Calgary pour répondre à cette nouvelle demande.

CAE produit également des publications techniques, notamment des manuels électroniques interactifs pour le ministère de la Défense nationale et Bell-Textron Helicopter.

Mirabel

Ce travail s'effectue à Edmonton, mais également à Mirabel. Les employés québécois produisent des manuels et de la documentation en anglais et en français.

Le vice-président aux relations d'entreprises et au marketing de CAE Inc., Robert Waite, a affirmé en entre-

prise qu'il s'agissait d'une activité qui était complémentaire à l'entretien d'appareils.

Il a raconté que CAE Aviation avait commencé par produire des manuels et de la documentation pour le ministère de la Défense nationale. Elle avait par la suite réalisé qu'elle détenait une expertise particulière, et elle avait décidé de vendre ce service à d'autres compagnies.

M. Waite a déclaré qu'il n'y avait pas de projet de scinder l'entreprise en deux, de vendre la division d'entretien d'un côté et la division de la publication de l'autre.

Il a affirmé qu'au contraire, la publication technique devrait constituer un facteur attrayant aux yeux des acheteurs potentiels.

M. Waite a soutenu que CAE Aviation était une très bonne compagnie, très bien considérée par ses clients. Il a fait valoir qu'elle n'avait cessé d'être profitable au cours des 15 dernières années, et qu'elle devrait continuer à l'être. «Ce n'est pas une question de performance, a-t-il déclaré pour expliquer la décision de vendre la filiale. Il s'agit de stratégie.»

CAE Inc. est davantage connue pour la production de simulateurs de vols, une activité poursuivie par sa filiale CAE Electronique, de Ville Saint-Laurent, qui emploie 3700 personnes.

Pas de menace d'inflation aux É.-U.

REUTER

New York — Impatiemment attendues par les marchés, les statistiques américaines des prix à la production et des ventes au détail de juillet ont finalement montré hier qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter de l'inflation et que la demande des ménages reprenait, mais sans excès.

Les prix producteurs ont baissé de 0,1 % le mois dernier, dans leur ensemble comme hors alimentation et énergie, alors que les analystes avaient tablé en moyenne sur une progression de 0,1 % dans les deux cas.

Outre le fait que l'indice des prix

producteurs (PPI) a baissé sept mois d'affilée, un record depuis 1952, les analystes trouvent particulièrement encourageants les reculs de 0,2 % des prix des produits semi-finis et de 0,1 % des matières premières, qui montrent qu'aucune poussée d'inflation n'est à craindre dans les semaines qui viennent, et ce en dépit de la vigueur de la croissance et de la faiblesse du chômage.

Quant à la consommation des ménages, qui avait fléchi il y a quelques mois, elle s'est reprise au début de l'été, les ventes au détail ayant progressé de 0,6 % en juillet, après une augmentation révisée à 0,7 % pour

juin. Hors automobiles, les ventes se sont accrues de 0,5 % le mois dernier.

Ces chiffres, peu éloignés des prévisions des analystes de Wall Street qui attendaient des hausses de 0,7 % globalement et de 0,5 % hors automobiles, sont «bons, mais pas exceptionnels», estime Michael Niemira, de Bank of Tokyo-Mitsubishi.

«Nous assistons à un retour à la tendance normale après les faibles résultats du deuxième trimestre», estime cet économiste.

«Ce que l'on retient, dit Richard Berner de la Mellon Bank, c'est que l'inflation reste maîtrisée pratiquement à tous les stades de la production.»

Carrières & Professions

135 000
lecteurs
en moyenne
par jour

76 %
ont un emploi
rémunéré

40 %
sont membres d'un
ordre professionnel

80 %
possèdent un diplôme
universitaire

50 %
ont un ordinateur
à la maison et
60 % d'entre eux
naviguent sur Internet

Parce que la

perle rare

ne court pas
les rues...

Visez juste

Annoncez vos
offres d'emploi
dans

LE DEVOIR

Pour information
sur nos tarifs avantageux,
communiquiez avec
Christiane Legault

(514) 985-3316

ÉCONOMIE

FRANCE

Les entreprises dénoncent «l'horreur fiscale»

Plusieurs sociétés ont déjà choisi de s'installer en Angleterre et en Irlande

SOPHIE FAY ET VIRGINIE MALINGRE LE MONDE

Alors que le gouvernement a prévu une hausse de l'impôt sur les sociétés, le poids des prélèvements obligatoires devient, pour celles-ci, un élément déterminant dans le choix de leur implantation.

«Une entreprise est aujourd'hui dans la même situation qu'un automobiliste qui a le choix entre des modèles français, allemands, américains ou japonais. Il opte pour celui qui offre le meilleur rapport qualité-prix. L'entreprise adopte désormais le même comportement face à la question fiscale: elle s'installe dans les pays les plus avantageux», constate un expert en questions fiscales internationales.

Nombre d'entreprises qui s'interrogeaient déjà sur l'intérêt de délocaliser certains services commerciaux, leurs

directions de la trésorerie ou des unités de recherche, voire de production, regardent la question fiscale de plus près. «Si rien ne change, je ne créerais plus d'usine en France. Il vaut mieux aller en Angleterre ou en Irlande. Il n'y a qu'à comparer les taux d'impôt et de charges pour s'en rendre compte», répète d'autres, comme Jean-Pierre Savare, le président du groupe d'imprimerie François-Charles Oberthur.

D'autres ont déjà franchi le pas, comme la société InfoElec, une société de cartes électroniques, qui a transféré son siège de Paris à Ashford, dans le Kent.

Pour les groupes étrangers, la tentation est encore plus forte. Lufthansa va délocaliser en Irlande tous ses centraux de réservation, et notamment celui basé à Paris. En 1995, American Airlines avait déjà choisi Dublin: «On y a trouvé du personnel doué pour les langues. Mais surtout, le coût de la location de l'immobilier ainsi que le niveau des salaires, des charges sociales et de la fiscalité y sont très incitatifs», explique la compagnie américaine, qui emploie 300 personnes à Dublin. Le bureau de Paris (32 personnes) a fermé.

Lorsque le fabricant américain de puces Intel s'est installé en Europe à la fin des années 80, il a lui aussi choisi l'Irlande. «Sur une liste initiale de seize pays, quatre présentaient des avantages financiers comparables, sous une forme

ou sous une autre: l'Écosse, les Pays-Bas, l'Autriche et l'Irlande», indiquait Bill Riley, directeur des affaires publiques d'Intel dans Le Monde du 17 juin. «Le facteur décisif a été la disponibilité des ingénieurs.» Dans la finance, les conditions de fiscalité et de charges sociales pratiquées à la City de Londres renforcent encore la capacité d'attraction d'une place déjà puissante.

Lourdes conséquences

Pour l'heure, l'économie française n'est victime d'aucune hémorragie et les flux d'investissement entre la France et le reste du monde restent positifs. Beaucoup d'entreprises n'ont pas de marge de manœuvre: travaillant essentiellement pour le marché national ou des marchés régionaux, elles n'envisagent pas de quitter le territoire. Elles ne s'en estiment pas moins pénalisées par la fiscalité, et surtout par le poids des charges sociales. Pour la même rémunération, un salarié coûte 300 francs (66 \$ CAN) en France, en intégrant toutes les charges sociales (employeur et employé), contre 100 francs (22\$) en Grande-Bretagne. Même si, en Angleterre, un salarié prend en charge une partie de son assurance-santé et ses cotisations retraite, l'écart reste significatif.

Les conséquences macroéconomiques sont lourdes. Comme le constate Didier Rabattu et Pascal

Constantini, économistes à la banque Deutsche Morgan Grenfell, dans une étude publiée en juin: en France, entre 1989 et 1997, «la hausse des frais de personnel, à la différence de ce que l'on peut observer aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède, ne se traduit pas par une distribution de pouvoir d'achat supplémentaire mais par des transferts importants vers les régimes sociaux et le financement des dépenses publiques».

La conclusion est sans appel: «La progression de la productivité (+14 % entre 1989 et 1997) est non seulement moins rapide que dans les autres pays, mais, de surcroît, elle est entièrement captée et utilisée pour le financement du secteur public et de la protection sociale».

Les particuliers sont aussi de plus en plus sensibles à ces questions. «Sachant que les Britanniques ont aménagé un statut fiscal avantageux pour les étrangers au cours de leurs trois premières années de résidence outre-Manche, le saut est tentant pour les cadres qui peuvent répartir leur temps entre Londres et Paris», explique un chasseur de têtes. La tentation ne touche pas seulement les cadres à très haut revenu, les universitaires célèbres partis aux États-Unis ou les particuliers frappés par le déflatement de l'impôt sur la fortune. «Nous avons été contactés par des retraités», note un avocat.

«Le plus inquiétant, c'est le mouvement des jeunes, estime pour sa part Christian Giacomotto, qui dirige la banque Dresdner Kleinwort Benson à Paris. Ils recherchent tous une expérience internationale et n'hésitent plus à quitter la France, d'autant qu'il est plus facile pour eux de débiter à Londres ou aux États-Unis.» Ce serait positif s'ils revenaient ensuite «ensemencer leur pays». L'ennui, constate M. Giacomotto, «c'est que la fiscalité, la rémunération et les hiérarchies bloquées en France font qu'ils ne rentrent pas».

En France, les sociétés se plaignent aussi des changements permanents de règles fiscales — et de leurs effets rétroactifs! — et redoutent les relations avec le fisc. «Au Royaume-Uni, c'est très différent, les services fiscaux ont même envisagé il y a quelques mois d'ouvrir un service payant de conseil fiscal!», note un juriste. Elles redoutent encore davantage les contacts avec l'Urssaf, qui collecte les cotisations sociales. «Si vous avez plus de dix salariés, il vous faut pratiquement une personne à temps plein pour gérer vos relations avec l'administration et en particulier avec l'Urssaf», affirme, en plaisantant à peine, un patron de PME, envieux du «guichet unique» des Britanniques, qui centralise tous les prélèvements, y compris l'impôt sur le revenu prélevé à la source. Loin de ne jurer que par le modèle britannique ou irlandais, beau-

coup de chefs d'entreprise espèrent que le nouveau gouvernement, dont les conseillers se montrent souvent sensibles à leurs arguments en privé, n'oublieront pas leurs contraintes.

L'exception

«Trop d'impôt tue l'impôt»: les 2 % d'entreprises françaises qui paient 60 % de l'impôt sur les sociétés sont bien placées pour le savoir.

L'étude que vient de réaliser la société de Bourse Transbourse sur les impacts, mécaniques et estimés, des majorations de l'impôt sur les sociétés en l'état, en 1997 et en 1998, 6,6 milliards de francs supplémentaires de recettes fiscales. En interrogeant une par une ces 40 sociétés, il est toutefois apparu que le gain pour les caisses publiques serait en fait bien moins important: elles prévoient ne payer que 2,5 milliards de francs supplémentaires d'impôt sur les sociétés en 1997 et 2,8 milliards en 1998. D'ores et déjà, elles ont pris leurs dispositions pour diminuer leur base imposable en France, surtout les plus internationales. Les entreprises dont le marché est exclusivement français n'ont, en revanche, pas cet échappatoire.

Téléphone: 985-3344

AVIS PUBLICS

Télécopieur: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, NO: 700-02-007781-975. RONALD BERNIER, Partie

demanderesse C. JOHANNE LORTIE ET GUY ROY, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie

défenderesse saisis en cette cause, seront vendus au: 148, Ayers à Lachute, à 14h00, le 25 août 1997, à savoir: 1 bateau Princecraft avec moteur Volvo

Penda, 1 remorque à bateau, 1 remorque à 2 roues, 1 véhicule de marque Ford Aerostar rouge, 1 réfrigérateur GE, 1 poêle, 1 tondeuse de marque Champion, 1 armoire en mélamine blanc à 2 portes. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donnés à St-Jérôme ce 11 août 1997. PATRICIA FAUBERT, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de

Marigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-049854-966. AVIS DE VENTE: GUS CANADA INC., DIVISION LEGARE, Partie demanderesse -vs- BETTY BADIU, Partie défenderesse. Le 26ème jour de août 1997, à 10h00, au 6066, ALLEE

DES TILLEULS, MONTRÉAL, P.Q., district de TERREBONNE, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BETTY BADIU, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de chambre à coucher. Conditions: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE VISE. Information: MAURICE SIMARD, huissier du district de Terrebonne. GUINDON & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 819-326-7707, Fax 326-6972, 22 rue Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc J8C 2J4.

Terrebonne. GUINDON & ASSOCIÉS, HUISSIERS - 819-326-7707, Fax 326-6972, 22 rue Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, NO: 700-22-000581-974. GESTION C.S.S.C. INC., Partie demanderesse C. LOUIS MARINIER, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause, seront vendus au: 559, Antoine-Séguin à St-Eustache, à 10h00, le 26 août 1997, à savoir: 1 four micro-ondes, 1 radio double cassette, 3 chaises en cuir noir, 1 téléviseur Hitachi 20 po., 1 vidéo Philips, 2 commodes et 2 tables de chevet, 1 table en mélamine blanc, bureaux à tiroirs, 2 chaises à Bellevue, 1 photocopieur Sharp, 1 téléphone sans fil, 1 machine à eau, 1 calculatrice, 1 machine à écrire, 1 congélateur, 1 mini réfrigérateur, 1 véhicule Oldsmobile Cutlass Sierra 1986, 1 véhicule Chevrolet Cavalier. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donnés à St-Jérôme ce 12 août 1997. EUGENE FILION, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Marigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282.

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divisés (C-11)

Dérogation à l'interdiction de convertir

Conformément au règlement ci-dessus, le Conseil de la Ville de Montréal, à son assemblée fixée au 22 septembre 1997, à l'hôtel de ville, étudiera les demandes de dérogation à l'interdiction de conversion d'un immeuble en copropriété divisé, relatives aux immeubles suivants:

- 5440-5442-5444, avenue de l'Esplanade
- 2604-2606, avenue de Soissons
- 2157-2159-2161, avenue Marcil
- 1766-1768-1770, rue Leprohon
- 3763-3765, rue Saint-Hubert
- 4806-4808-4810, avenue Henri-Julien

- 5695-5697-5699, avenue de l'Esplanade
- 5287-5289-5291, rue Waverly

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes en faisant parvenir au greffier les commentaires écrits qu'elle désire faire valoir, en complétant et en signant le formulaire fourni par la ville à cet effet. Ces commentaires doivent être reçus au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, H2Y 1C6, au plus tard le lundi 25 août 1997. Le formulaire est disponible dans les bureaux Accès Montréal.

Pour information, veuillez vous adresser au Service de l'habitation au 872-5597 ou 872-9471.

Montréal, le 14 août 1997

Le greffier, Léon Laberge

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Vendredi, Samedi, Dimanche. Includes weather icons and temperature ranges.

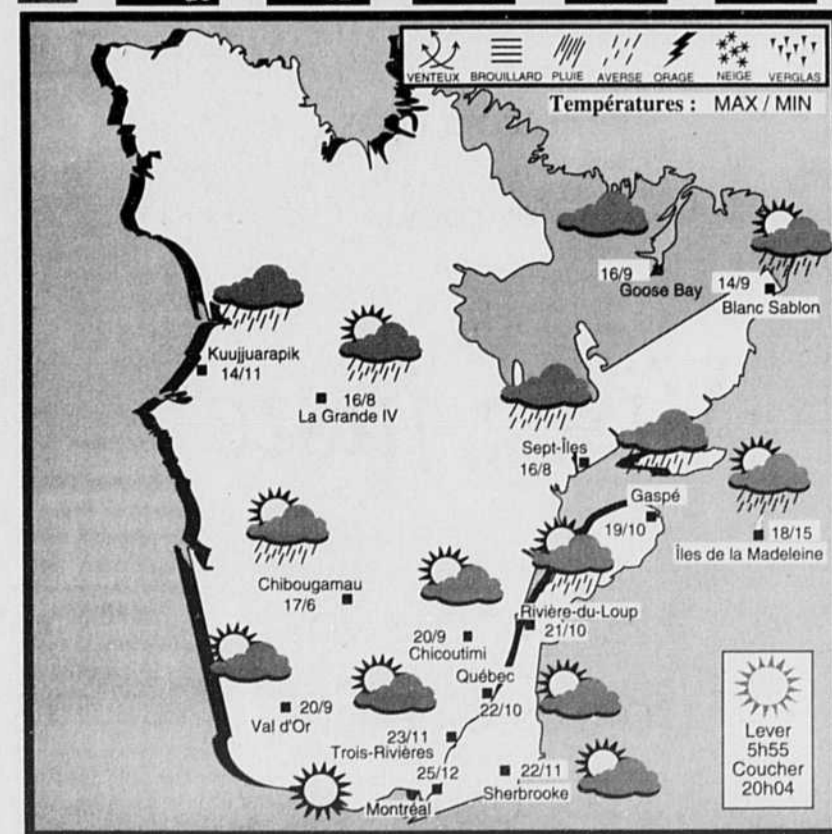


Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Vendredi, Samedi, Dimanche. Includes weather icons and temperature ranges for Québec.

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Vendredi, Samedi, Dimanche. Includes weather icons and temperature ranges for Ottawa.

Hydro Québec APPELS D'OFFRES ET SOUMISSIONS. Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels d'offres ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en composant un des numéros de téléphone suivants: Montréal et les environs: 840-4903 Extérieur: 1-800-324-1759

VILLE MONT-ROYAL TOWN OF MOUNT ROYAL AVIS PUBLIC. DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION DES COMPTES D'EAU POUR LA PÉRIODE DU 1er JUIN 1996 AU 31 MAI 1997 SECTEUR RÉSIDENTIEL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux CONTRIBUABLES de Ville Mont-Royal et À QUI DE DROIT que le rôle de perception des comptes d'eau pour la période du 1er juin 1996 au 31 mai 1997 a été déposé le 8 août 1997 au bureau de la trésorerie de la Ville, hôtel de ville, 30, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal (Québec). Les comptes d'eau exigibles le 19 septembre 1997 seront expédiés le 20 août 1997.

Société d'énergie de la Baie James PROJET LA 2 APPEL D'OFFRES N° 1LB-620-3-01 DÉMANTÈLEMENT DE SERVICES ET RÉAMÉNAGEMENT DE SITES DE CONSTRUCTION SUR LE TERRITOIRE DE LA BAIE JAMES (SITES DE LA 1, LA 2, BRISAY ET RELAIS ROUTIER DE LG 4)

Ville de Boucherville APPEL D'OFFRES. La Ville de Boucherville requiert des soumissions pour la fourniture des biens et services suivants: Scellement de fissures 1997 SP97-622. Les soumissions (dépôt 75 \$ non remboursable) seront reçues jusqu'au jeudi 28 août 1997 à 14 h au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville (Québec) et seront ouvertes immédiatement après l'heure limite.

Avis public

Ville de Montréal Service du greffe Règlement. Avis est donné que le conseil, à son assemblée du 7 juillet 1997, a adopté le règlement suivant: 97-122 Règlement autorisant un emprunt de 440 243,19 \$ pour les travaux relatifs au programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines (PRIU)

Appels de propositions - Travaux d'infrastructures Canada-Québec 1997 - Volet 2.3 - Expérimentation de nouvelles technologies

Ville de Montréal Service des travaux publics - Division du laboratoire Programme de techniques innovatrices 1997 (T.I. 97) AVIS DE MODIFICATION. Veuillez noter en accord avec les appels de propositions ci-dessous: SOUMISSION: 9905 Description: Domaine de l'eau potable - Réhabilitation de conduites d'aqueduc de grands diamètres - T.I. 97-1.

3905, rue Isabelle, en la cité Brossard, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Sony, 1 air climatisé, 1 système de son mini chaîne Sony 7 mxc, 1 coffre en bois et brique, 1 fauteuil en tissu rose. ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. Lemoyne, le 12 août 1997. SYLVAIN DARVEAU, HUISSIER, 397-9277. GRENIER & ASS., HUISSIERS.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la loi sur les compagnies (Québec), INDECK ENERGY SERVICES OF LEBEL-SUR-QUEVILLON INC. SERVICES D'ÉNERGIE INDECK DE LEBEL-SUR-QUEVILLON INC. s'adressera à l'inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute. Montréal, province de Québec, le 21 juillet 1997. Les procureurs de la compagnie, STIKEMAN, ELLIOTT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO: 700-02-007618-979. JACQUES MARCOTTE, Partie demanderesse. JERRY LAUZIERE ET ROLLANDE BRILLON, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 août 1997 à 10h00 au: 3781, NORMANDIN, CHOMÉDEY, district de Lavé, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JERRY LAUZIERE ET ROLLANDE BRILLON, saisis en cette cause, soit: Pentium 133, imprimantes, bureau de travail, fax, tv, ordinateur, etc.: CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, ce 12 août 1997. MARIO DION, huissier de Justice, PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 165, rue du Moulin, St-Eustache, Qué. J7R 2P5 (514) 491-7575.

ORDRE est donné à BUSHRA AKHTAR de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10 St-Antoine à Montréal, le 10 septembre 1997, salle 2.17 à 9h15 suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la Requête en annulation de pension alimentaire et d'arrangement de pension pour l'enfant a été remise au greffe à l'intention de BUSHRA AKHTAR. Lieu: Montréal. Date: 5 août 1997. MICHEL MARTIN.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-12-237549-971. COUR SUPÉRIEURE (Divorce) PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT GUO WEI MING. Partie demanderesse c. TONG KIN PING. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à TONG KIN PING de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10 St-Antoine est, Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir. Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de TONG KIN PING. Lieu: Montréal. 12 août 1997. MICHEL MARTIN.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-12-237549-971. COUR SUPÉRIEURE (Divorce) PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT GUO WEI MING. Partie demanderesse c. TONG KIN PING. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à TONG KIN PING de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10 St-Antoine est, Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir. Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de TONG KIN PING. Lieu: Montréal. 12 août 1997. MICHEL MARTIN.

ORDRE est donné à TONG KIN PING de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10 St-Antoine est, Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir. Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de TONG KIN PING. Lieu: Montréal. 12 août 1997. MICHEL MARTIN.

AVIS AUX CRÉANCIERS Dans l'affaire de la faillite de: GROUPE CONSEIL L.I.D. INC., copartagé légalement constitués ayant sa place d'affaires au 290, St-Joseph, suite 129, La Tuque, Québec, G9X 3Z8. Avis est par les présentes donné que la débiteuse susdite a fait cession de ses biens en date du 6 août 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5 septembre 1997 à 15h00 au Palais de Justice, situé au 290, St-Joseph, salle 1.16, La Tuque, Québec. Date de Montréal, ce 11 août 1997. GÉRALD ROBITAILLET ET ASSOCIÉS LTÉE Syndic de Faillit

LE DEVOIR

LES SPORTS

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Mardi
San Diego 6 Montréal 4
San Francisco 7 Cincinnati 3
Pittsburgh 5 Atlanta 2
St. Louis 5 N.Y. Mets 2
Houston 13 Floride 2
Philadelphie 5 Colorado 0
Chicago Cubs 4 Los Angeles 2

Hier
Philadelphie au Colorado
Cubs de Chicago à San Francisco
Pittsburgh à Atlanta
N.Y. Mets à St. Louis
Floride à Houston
Montréal à Los Angeles
Cincinnati à San Diego

Aujourd'hui
Chicago Cubs (Tapani 2-1)
à San Francisco (Estes 14-4), 15h35
Montréal (P.Martinez 14-5)
à Los Angeles (Valdes 6-10), 16h05
Cincinnati (White 1-0)
à San Diego (Ashby 6-8), 17h05
N.Y. Mets (Jones 12-7)
à St. Louis (Osborne 2-4), 20h05

Section	G	P	May.	Diff.
Atlanta	75	46	620	—
Floride	68	50	576	5 1/2
New York	65	53	551	8 1/2
Montréal	60	57	513	13
Philadelphie	41	75	353	31 1/2
Section Centrale				
Houston	65	55	542	—
Pittsburgh	58	61	487	6 1/2
St. Louis	54	64	457	10
Cincinnati	51	66	436	12 1/2
Chicago	48	72	400	17
Section Ouest				
San Francisco	67	53	558	—
Los Angeles	64	55	538	2 1/2
San Diego	57	62	479	9 1/2
Colorado	57	63	475	10
Meilleur deuxième				
Floride	68	50	576	—
New York	65	53	551	3
Los Angeles	64	55	538	4 1/2
Montréal	60	57	513	7 1/2

LIGUE AMÉRICAINE

Mardi
Toronto 9 Minnesota 1
Milwaukee 5 Seattle 3
Texas 12 Boston 2
Cleveland 7 Detroit 4
Kansas City 6 N.Y. Yankees 4
Baltimore 8 Oakland 0
Chicago White Sox 8 Anaheim 5

Hier
Kansas City à N.Y. Yankees, 13h05.
Texas à Boston, 19h05.
Detroit à Cleveland, 19h05.
Oakland à Baltimore, 19h35.
Minnesota à Toronto, 19h35.
Anaheim à Chicago, 20h05.

Aujourd'hui
Anaheim (D.Springer 7-5)
à Milwaukee (Mercedes 4-6), 14h05
Minnesota (Radke 16-6)
à Boston (Suppan 5-1), 19h05
Detroit (Sanders 4-9)
à Cleveland (Colon 2-5), 19h05
Kansas City (Bones 2-3)
à N.Y. Yankees (Wells 13-5), 19h35
Seattle (Johnson 16-3)
à Baltimore (Kamieniecki 7-5), 19h35
Oakland (Adams 3-5)
à Chicago White Sox (C.Castillo 2-1), 20h05

Section	G	P	May.	Diff.
Baltimore	73	41	640	—
New York	69	48	590	5 1/2
Toronto	57	60	487	17 1/2
Boston	58	62	483	18
Detroit	55	62	470	19 1/2
Section Centrale				
Cleveland	59	55	518	—
Chicago	57	59	491	3
Milwaukee	57	60	487	3 1/2
Minnesota	51	67	432	10
Kansas City	49	66	426	10 1/2
Section Ouest				
Anaheim	66	52	559	—
Seattle	66	52	559	—
Texas	57	62	479	9 1/2
Oakland	47	73	392	20
Meilleur deuxième				
New York	69	48	590	—
Seattle	66	52	559	3 1/2
Chicago	57	59	491	11 1/2
Milwaukee	57	60	487	12
Toronto	57	60	487	12

FOOTBALL

Samedi
Montréal 45 C.-B. 31

Aujourd'hui
Edmonton à Toronto, 19h

Vendredi
C.-Britannique en Saskatchewan, 21h30

Samedi
Hamilton à Montréal, 20h

Section Est	Mj	G	P	N	Pp	Pts
Toronto	5	2	0	188	113	10
Montréal	4	3	0	165	212	8
Winnipeg	1	6	0	162	273	2
Hamilton	1	6	0	150	200	2
Section Ouest						
Edmonton	6	1	0	226	150	12
C.-B.	4	3	0	195	191	8
Saskatchewan	4	3	0	167	168	8
Calgary	3	4	0	195	141	6

SOCCER

Dimanche
Toronto 1 Connecticut 0 (P)
Caroline 3 Hershey 2 (P)
Minnesota 1 Orlando 0
Californie 2 Atlanta 1
Seattle 3 Colorado 0
Orange County 3 El Paso 2 (P)

Aujourd'hui
Long Island à Montréal

Association de l'Est	Mj	G	P	Bp	Bc	Pts
Hershey	17	8	1	48	28	49
Caroline	16	8	2	51	26	44
Richmond	12	12	0	31	28	36
Charleston	10	12	2	32	38	26
Raleigh	11	13	4	30	40	25
Jacksonville	5	19	1	23	61	13
Section Nord-Est						
Montréal	16	6	1	44	16	46
Toronto	14	9	2	35	29	38
Long Island	13	11	3	36	29	33
Rochester	10	12	0	41	40	30
Connecticut	10	14	4	22	38	22
Worcester	4	19	0	20	52	12

Internationaux de tennis

Une victoire «morale» pour Capriati

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Elle a été battue sévèrement et dès la troisième ronde, mais pour Jennifer Capriati, cette défaite de 6-3, 6-2 aux mains de Kimberly Po, 11^e tête de série des Internationaux de tennis du Canada, a du bon.

Une heure avant d'affronter sa compatriote, Capriati s'amusa à surfer sur Internet. Elle semblait calme et sûre d'elle-même. Quelques minutes après sa défaite, elle était fatiguée mais souriante. C'était bon signe après ce qui ne fut pas juste une autre défaite.

Capriati n'avait pas joué depuis mai et l'athlète de 21 ans souhaite retrouver le niveau de jeu qu'elle prometait à l'âge de 14 ans, avant de connaître toutes sortes d'ennuis personnels (vol à l'étalage, drogue).

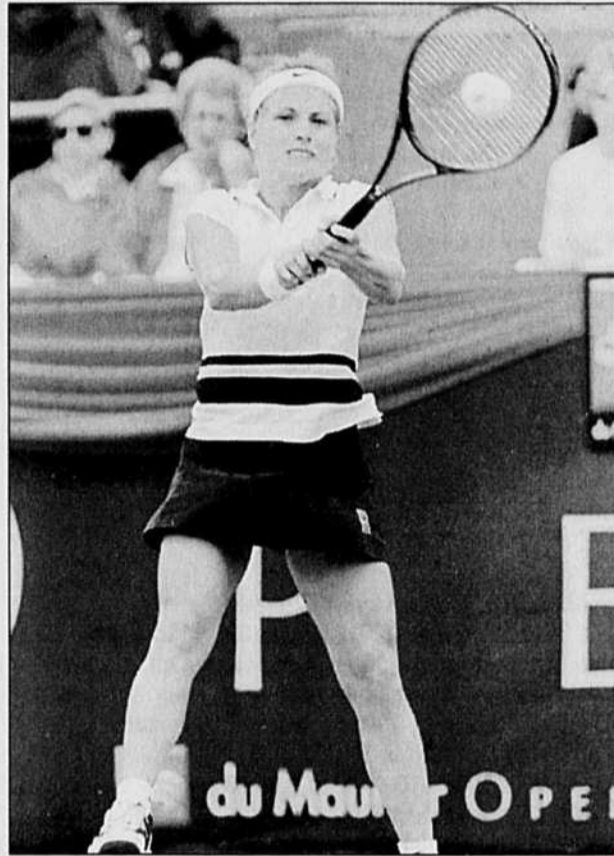
Mais son problème dernièrement a été d'ordre physique: «Je manquais de conditionnement et d'énergie, a-t-elle raconté. Je crois que ça venait simplement du fait que je ne jouais pas.»

Les favorites avancent

Dans un autre match disputé hier, l'agressivité et la détermination d'Amanda Coetzer lui ont permis de finalement venir à bout de Nathalie Dechy, 4-6, 6-4, 6-2.

La Sud-Africaine, troisième tête de série, a avoué avoir apprécié le délai causé par la pluie alors qu'elle tirait de l'arrière 4-1 au premier set: «Je ne m'appliquais pas mentalement aussi bien que j'aurais aimé le faire. Mon synchronisme était mauvais et ce n'était pas facile de jouer dans ces conditions et avec la pluie.»

Lors d'autres matchs, Arantxa Sanchez Vicario (5) a surclassé Anne Miller 6-2, 6-1; Lindsay Davenport (4) a sorti Ai Sugiyama 6-2, 7-6 (8-6); et Mary Joe Fernandez (10) a défait Nicole Arendt 6-4, 6-2.



L'agressivité et la détermination d'Amanda Coetzer lui ont permis de venir à bout de Nathalie Dechy.

Grand Prix d'athlétisme

Zurich fidèle à sa réputation de piste des records

ASSOCIATED PRESS

Zurich — Le stade du Letzigrund de Zurich a été fidèle à sa réputation de piste de tous les records. Wilson Kipketer et Wilson Boit Kipketer y ont tous les deux battu hier un record du monde, celui de 800 mètres pour le premier et celui du 3000 mètres steeple pour le second, avant que la réunion ne se termine en apothéose grâce à Haile Gebreselassie sur 5000 mètres. Chacun recevra 50 000 \$ US et un kilo d'or.

En 1:41,24, Wilson Kipketer a battu de près d'une demi-seconde le record

du monde de Sebastian Coe, vieux de 16 ans. Le Kenyan naturalisé danois avait déjà réussi cette saison à égaler ce temps de 1:41,73. Son ancien compatriote et presque homonyme Wilson Boit Kipketer a détrôné Moses Kiptanui en battant le record du monde du 3000 steeple en 7:59,08. Le précédent record datait de 1995.

En fin de meeting, Haile Gebreselassie a signé le troisième record du monde de la soirée. L'Éthiopien, champion mondial du 10 000 mètres à Athènes, a pulvérisé sa meilleure performance sur 5000 mètres dans le temps exceptionnel de 12:41,86, soit

plus de deux secondes et demi de mieux par rapport à 1995.

Le Marocain Hicham El Guerrouj, lui aussi sacré à Athènes, a réalisé la meilleure performance mondiale de l'année sur 1550 mètres en 3:28,91, mais il est resté à plus d'une seconde du record de Noureddine Morceli (3:27,37).

Bailey sixième

Le Canadien Donovan Bailey s'est contenté de la sixième place au 100 mètres, remporté par Frankie Fredericks, en 9,98 secondes, tout juste devant le nouveau champion mondial Maurice Greene (9,99). Tim Montgomery, Leroy Burrell et Ato Boldon ont précédé Bailey. Bruny Surin s'est classé dernier, en 10,42 secondes.

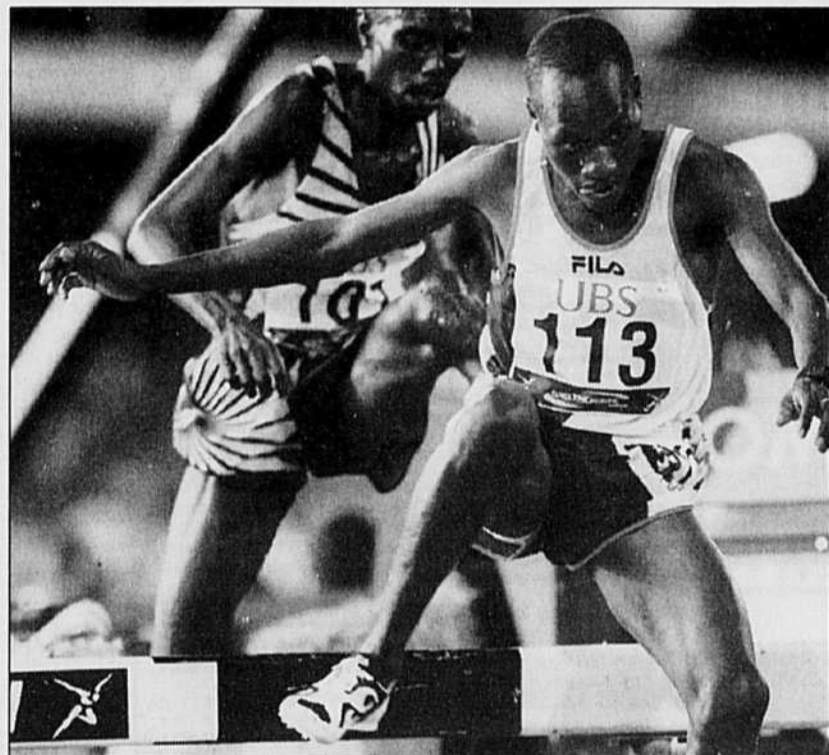
Seulement septième à Athènes, Merlene Ottey a pris sa revanche sur ses rivales en remportant la même épreuve féminine en 10,96 secondes, devant la championne du monde Marion Jones (10,97) et la championne olympique Gail Devers (11,06).

Michael Johnson a pour sa part éprouvé quelques difficultés à l'emporter sur sa distance fétiche de 400 mètres. En 44,31 secondes, l'Américain a devancé de sept centièmes son compatriote Tyree Washington.

La Mozambicaine Maria Mutola a elle aussi juré le mauvais sort en battant la championne du monde cubaine Ana Fidelia Quirot sur 800 mètres en 1:56,36. Quirot voulait pourtant offrir une nouvelle victoire à Fidel Castro pour son anniversaire.

Sur 110 mètres haies, l'Américain Allen Johnson a confirmé son titre acquis en Grèce, mais dans le temps de 13,13 secondes, soit 20 centièmes de moins que sa performance d'Athènes.

Pas de surprise en revanche dans l'épreuve du disque, où l'Allemand Lars Riedel a délégué ses rivaux à plus de deux mètres, en signant un jet



Le Kenyan Wilson Boit Kipketer a devancé son compatriote Moses Kiptanui, battant du même coup le record du monde du 3000 steeple en 7:59,08.

JEUX DU CANADA

Philippe Gagnon vole la vedette

ROBERT LAFLAMME
PRESSE CANADIENNE

Brandon — C'est un jeune nageur handicapé de Chi-coutimi qui vole actuellement la vedette aux Jeux du Canada.

Même en anglais, Philippe Gagnon n'en finissait plus d'accorder des entrevues, hier, après avoir établi un record mondial non officiel de l'épreuve de 100 mètres style libre SWAD (swimming with a disability).

Le jeune homme dont le handicap est une malformation des pieds à la naissance, surtout le pied gauche, a réalisé un temps de 55,21 secondes pour évidemment gagner la médaille d'or. Moins de 20 minutes plus tard, il obtenait l'argent au 100 mètres brasse (1:19,04) pour remporter une troisième médaille depuis le début des Jeux (une d'or et deux d'argent). Il a fait la promesse de briser non officiellement, demain, les records mondiaux SWAD du 4 X 50m quatre nages et du 50 mètres libre. «Mais avant je veux me reposer. Je suis fatigué.»

Au sujet de son record d'hier qui ne sera pas homologué parce qu'il n'a pas été réalisé au cours d'une compétit-

tion internationale, l'athlète âgé de 17 ans a dit: «J'ai déjà réussi un temps dans les 54 secondes, mais dans de meilleures conditions. Ici, la pression est forte et j'estime que je ne pouvais pas faire mieux dans les circonstances. Mais je vais le rebattre un jour c'est sûr.»

A titre de comparaison, le temps de Gagnon est supérieur d'un peu plus de deux secondes au chrono de 53,15 secondes, qui a permis au Montréalais Alexandre Pichette de décrocher la médaille de bronze de la finale masculine.

«Mon objectif est de participer aux compétitions avec les athlètes normaux, a-t-il lancé. Je voulais avant de venir ici mériter un poste dans l'équipe du Québec, mais j'en ai été incapable parce que je n'ai pas bien fait en bassin de 50 mètres. On m'a permis de prendre part aux courses pour athlètes handicapés et j'ai tout de suite accepté. C'est ma première participation à des Jeux de cette envergure. Je trouve ça super. Je craignais de ne pas être considéré comme un membre à part entière de l'équipe, mais ce n'est pas le cas. Tout le monde est correct. Si je peux par mes performances faire progresser la cause des personnes handicapées et faire tomber les préjugés, je serai satisfait. Nous sommes comme tout le monde finalement», a-t-il résumé.

L'Avalanche égale l'offre des Rangers

Joe Sakic reste au Colorado

Denver (AP) — L'Avalanche du Colorado aura un nouvel amphithéâtre et on a trouvé de l'argent pour garder Joe Sakic.

Ascent Entertainment, propriétaire de l'équipe de la LNH, a confirmé à la date limite d'hier qu'il égalait l'offre de 21 millions pour trois ans des Rangers de New York, faite une semaine plus tôt et qui incluait un boni de signature de 15 millions.

La nouvelle a été annoncée lors d'une conférence de presse convoquée pour signer officiellement une entente avec la ville sur la construction d'un nouveau complexe sportif au centre-ville.

Ni Sakic ni le directeur général Pierre Lacroix n'étaient présents à cette conférence de nouvelle.

Pertes

Ascent, qui possède également les Nuggets de la NBA, prétend avoir perdu de l'argent avec ces deux équipes, mais l'avenir s'annonce beaucoup plus brillant grâce à cette entente sur le Pepsi Center, qui survient après trois ans de négociations. Ce nouvel amphithéâtre d'environ 19 000 places avec les désormais obligatoires loges de luxe devrait coûter 160 millions.

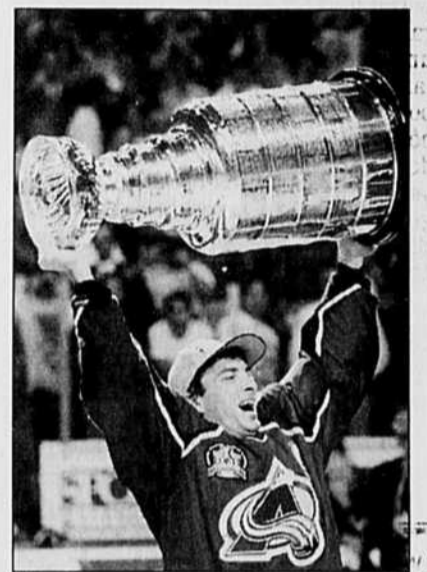
Ascent a également reçu de l'aide de Liberty Media Corp., une filiale du géant du câble Tele-Communications Inc., qui va investir 15 millions dans le Pepsi Center.

De plus, Ascent et Fox Sports Rocky Mountain, un partenariat entre Li-

berty Media et The News Corp., a annoncé la signature d'un contrat de télévision régionale de sept ans pour les matchs de l'Avalanche et des Nuggets.

Fox Sports va payer plus de 100 millions pour ces droits exclusifs et Liberty Media deviendra actionnaire du Pepsi Center, a rapporté le Denver Post.

Sakic a gagné 3,1 millions la saison dernière.



Si Joe Sakic revit cette scène au cours des prochaines années, ce sera encore dans l'uniforme de l'Avalanche.

Imbroglie dans la Ligue nationale

Les Flyers et les Blackhawks prétendent avoir engagé Chris Gratton

PRESSE CANADIENNE

Chris Gratton a signé une offre de contrat de 16,5 millions des Flyers de Philadelphie, mais les Blackhawks de Chicago prétendent avoir conclu un échange avec le Lightning de Tampa Bay pour les services de ce joueur autonome avec restrictions.

La Ligue nationale a ouvert une enquête sur cette affaire qui rappelle le cas Lindros que les Nordiques avaient échangé aux Rangers de New York et à ces mêmes Flyers. Un arbitre avait ensuite tranché en faveur de ces derniers.

Où qu'il aboutisse, Gratton sera le grand gagnant, lui dont le salaire était de 975 000 \$ la saison dernière, à l'échéance du contrat de quatre ans qu'il avait signé après avoir été le troisième choix du repêchage de 1993.

Gratton, 22 ans, a dominé le Lightning avec un total de 30 buts et 21 mentions d'assistance la saison dernière, en plus d'avoir écopé 201 minutes de punitions.

Le contrat avec les Flyers est valide pour cinq ans et comporte un boni de neuf millions à la signature.

Pat Morris, l'agent de Gratton, a révélé hier que le directeur général du Lightning, Phil Esposito, a essayé de l'échanger à plusieurs reprises mardi et que son poulaïn s'est engagé envers les Flyers en soirée.

«Chicago prétend avoir conclu une entente avec Tampa, mais ils devront le prouver, a dit Morris. Nous nous attendons à ce que dans sept jours, Chris sera un Flyer ou que le Lightning aura égalé l'offre.»

«Nous avons fait une offre au Lightning qui a été acceptée, rétorque la porte-parole des Blackhawks, Barb Davidson. Mais nous savons que Philadelphie affirme l'avoir mis sous contrat. Nous attendons de voir ce que la Ligue nationale va dire.»

De son côté, Esposito jure qu'il n'a pu lire la copie de l'offre des Flyers acheminée à son bureau parce qu'elle était illisible. Il s'est donc tourné vers les Blackhawks en concluant un échange impliquant plusieurs joueurs.

BASEBALL

Clemens rejoint Cy Young

Le lanceur des Blue Jays a porté son total de retraits à 2805, deux de plus que le légendaire Young au 13^e rang

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Les chemins de Roger Clemens et Cy Young se sont croisés une fois de plus mardi soir

lorsque le lanceur a retiré sur des prises 13 frappeurs des Twins du Minnesota dans une victoire de 9-1 des Blue Jays de Toronto pour porter son total en carrière à 2805, deux de plus que le légendaire Young au 13^e rang.

Clemens n'est plus qu'à 27 retraits de Mickery Lolic et du 12^e rang.

C'était la 10^e fois de la saison, un sommet dans la base-ball majeur, et la 78^e de sa carrière qu'il retirait 10 frappeurs et plus sur des prises dans un match.

Clemens a réussi ces exploits en retirant au bâton ses quatre derniers adversaires et avec la foule de 33 000 spectateurs qui l'encourageait bruyamment à chaque fois qu'il obtenait un compte de deux prises. Il était encore à un retrait de la marque de Cy Young quand son gérant Cito Gaston a vérifié sa forme après la huitième manche.

Clemens, qui a conservé les balles de son 2800^e retrait et de ceux qui lui ont permis d'égaliser puis de dépasser le total de son illustre prédécesseur, a déclaré après la rencontre qu'il n'avait pas réalisé être si proche.

«Cito m'a dit quelque chose à propos d'une marque de Cy Young, a-t-il raconté. Je savais que ça ne pouvait être les manches lancées, car il est très en avant. Mais je ne pensais pas être si proche de cette marque. Je ne peux en dire assez. C'est le gars qui a donné son nom au trophée remis, au meilleur lanceur, alors c'est un nom très spécial.»

Clemens, qui a une fiche de 18-4, a trois de ces trophées Cy Young chez lui à Houston et il y a certainement de la place pour un quatrième. Il mène de plus les deux ligues majeures avec une moyenne de points mérités de 1,66.

«C'est vraiment très plaisant», affirme Clemens, qui a donné beaucoup de crédit aux frappeurs des Blue Jays. Clemens, qui a connu trois campagnes de 20 victoires et plus, a atteint le total de 18 à six reprises, la précédente remontant à 1992.

Clemens n'est plus qu'à 27 retraits de Mickery Lolic et du 12^e rang

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ATWATER: Place Alexis-Nihon (935-4246) — Spawn 13h30, 15h40, 17h40, 19h40, 21h40 — My best friends wedding 13h40, 16h, 18h45, 21h15 — Airbud 13h45 — Men in black 16h10, 18h50, 21h20
BERRI: 1280, rue St-Denis (288-2115) — Spawn 13h15, 15h20, 17h25, 19h30, 21h40 — Mon ami Willy 3 13h, 15h, 17h, 19h, 21h — Air force one v.f. 13h30, 16h15, 19h, 21h45 — Contact v.f. 12h30, 15h30, 18h30, 21h30 — Hommes en noir 21h25, 21h45 — Toby: le joueur étoile 13h, 15h05, 17h10, 19h15, exc 14 août 13h, 15h05, 17h10
BOUCHERVILLE: 20, boul. de Mortagne (449-6404) — Complot mortel 13h15, 16h, 18h45, 21h25 — Air force one v.f. 13h05, 15h40, 19h05, 21h30 — Contact v.f. 13h, 15h45, 18h30, 21h20 — Air force one v.f. 13h25, 16h05, 19h20, 21h45 — Le mariage de mon meilleur ami 13h15, 15h25, 17h25, 19h25, 21h40 — Mon ami Willy 3 13h10, 15h10, 17h10, 19h, 21h10 — Spawn v.f. 13h35, 15h35, 17h30, 19h35, 21h35 — Cinquième élément 15h55, 21h35 — Monde perdu Jurassic Parc 13h20, 19h10 — Hommes en noir 13h30, 19h30, 17h35, 19h40, 21h50 — Toby: le joueur étoile 13h40, 15h50, 17h45, 19h45 — Passage à l'acte 21h45
BROSSARD: 2150, Lapinière, Mail Champlain (465-5906) — Contact v.f. 13h, 16h, 19h, 21h45 — Mon ami Willy 3 13h, 15h, 17h, 19h, 21h — Picture perfect 13h30, 15h50, 19h10, 21h20 — Men in black 13h15, 15h30, 17h30, 19h30, 21h35 — My best friends wedding 13h50, 19h10 — Le mariage de mon meilleur ami 16h15, 21h25 — Spawn 13h10, 15h20, 17h25, 19h30, 21h45 — Air force one 13h20, 16h05, 19h, 21h35
CARREFOUR DU NORD: 900, boul. Grignon (436-4525) — Contact v.f. 13h, 15h50, 18h40, 21h30 — Georges de la jungle 13h, 14h55, 16h50, 19h, 21h30 — Toby: le joueur étoile 13h, 14h55, 16h50, 19h — Double identité 21h30 — Air force one v.f. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Le mariage de mon meilleur ami 19h, 21h30 — Hercule 13h, 14h55, 16h50 — Hommes en noir 13h, 14h55, 16h50, 19h, 21h30 — Spawn v.f. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Mon ami Willy 3 13h, 14h55, 16h50, 19h, 21h30 — Complot mortel 13h, 15h50, 18h45, 21h30
CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour

(688-3684) — Hommes en noir 16h15, 21h35 — My best friends wedding 13h45, 19h05 — Picture perfect 13h15, 15h20, 17h20, 19h20, 21h30 — Contact v.f. 13h, 16h, 18h50, 21h45 — Spawn v.f. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — Air force one 13h15, 16h05, 19h, 21h40 — Air force one 13h30, 16h20, 19h15, 21h50
CAVENDISH: 5800, boul. Cavendish (485-7111) — Contact v.a. 12h, 15h10, 18h25, 21h20 — My best friends wedding 13h, 15h40, 19h10, 21h35 — Conspiracy theory 12h20, 15h20, 18h45, 21h35 — Hercules 12h30, 14h40, 16h50 — Out to sea 19h05, 21h40 — Men in black 12h45, 15, 17h10, 19h35, 21h50 — Spawn 12h25, 14h45, 17h, 19h25, 21h45 — George of the jungle 12h15, 14h45, 16h55, 19h15, 21h40 — Picture perfect 13h20, 16h10, 19h, 21h30
CENTRE EATON: 705, rue Ste-Catherine Ouest (985-5730) — Contact 12h20, 15h30, 18h45, 21h40 — Conspiracy theory 12h15, 12h45, 15h15, 15h45, 18h30, 19h, 21h30, 22h, ven. sam. 24h20 — George of the jungle 13h30, 16h15, 19h10, 21h20, ven. sam. 23h30 — Free Willy 3 13h, 15, 17h, 19h05, 21h10, ven. sam. 23h15 — 187 12h50, 15h20, 19h20, 21h50, ven. sam. 24h15, mer. jeu 12h50, 15h20, 21h50
CENTRE LAVAL: 1600, boul. Le Corbusier (688-7776) — Georges de la jungle 12h25, 14h30, 16h45, 19h25, 21h50 — Free Willy 3 12h10, 14h10, 16h15, 18h35, 20h50 — George of the jungle 12h15, 14h15, 16h30, 19h10, 21h35 — Conspiracy theory 12h30, 13h, 15h30, 16h, 18h30, 19h, 21h30 22h — Face off 12h45, 16h, 19h15, 22h10 — Hercules 12h50, 14h50, 16h55 — 187 19h20, 22h — Nothing to lose 12h20, 14h25, 16h35, 18h50, 21h40, sam. 12h20, 14h25, 16h35, 21h40 — Sneak G.I. Jane sam. 19h — Hercule 12h40, 14h40, 16h50 — Rien à perdre 19h30, 21h45, sam. 21h45 — Sneak G.I. Jane v.f. sam. 19h — Contact 12h30, 13h15, 15h45, 16h30, 19h, 20h, 22h05 — Double identité 13h05, 16h15, 19h20, 22h15, mer. 13h05, 16h15, 22h15
CINÉMA ANGRIGNON: 7077, boul. Newman, Lasalle (366-2463) — Free Willy 3 13h20, 15h30, 18h40, 21h15 — Nothing to lose 16h40, 19h30, 22h, sam. 16h40, 22h — Sneak G.I. Jane sam. 19h30 — Good burger 14h10 — Contact 12h50, 15h50, 19h05, 22h05 — Georges de la jungle 13h15, 15h50, 18h50, 21h20 — Hercule 13h10, 16h — Saint/Breakdown 19h — Hercules 14h, 16h45 — 187 19h40, 22h15 — Face off 13h, 16h20, 19h20, 22h10 — George of the jungle 13h45, 16h10, 18h45, 21h25 — Conspiracy theory 12h40, 13h30, 16h, 16h40, 19h10, 20h15, 22h10

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: 2001, rue Université (849-3456) — Le mariage de mon meilleur ami 13h50, 16h, 19h10, 21h15 — Good burger 16h20, 21h30 — Monde perdu Jurassic parc 14h, 19h — Comtesse de bâton rouge 14h, 16h30, 19h20, 21h10 — En route vers Manhattan 13h50, 15h45, 19h15, 21h05 — Pillow book 13h45, 16h10, 18h50, 21h15 — Simple souhait 13h45, 16, 18h15, 21h20, 21h20 — Ulee's gold 13h45, 16h25, 19h, 21h20 — Hommes en noir 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h40 — Fifth element 13h40, 16h15, 18h45, 21h10
COMPLEXE DESJARDINS: 1, Place Desjardins (288-3141) — Lucie Aubrac 13h15, 15h50, 19h, 21h25 — Complot mortel 13h05, 15h55, 18h45, 21h30 — Passage à l'acte 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h45 — Encore 13h10, 15h15, 17h20, 19h25, 21h35
DAUPHIN: 2396, rue Beaubien Est (721-6060) — Complot mortel 13h30, 16h15, 19h, 21h40 — Air force one v.f. 14h, 16h35, 19h10, 21h30
DORVAL: 1620, Dorval (631-8586) — Conspiracy theory 13h15, 16h, 19h10, 21h45 — Spawn 12h30, 14h30, 16h30, 19h30, 21h55 — Air force one 13h, 15h45, 19h, 21h30 — George of the jungle 12h45, 14h45, 17h, 19h20, 21h20
ÉGYPTIEN: 1455, rue Peel (843-3112) — Spawn 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10 — Men in black 13h50, 15h40, 17h30, 19h20, 21h10, exc 14 août 13h50, 15h40, 17h30, 21h30 — Picture perfect 14h, 16h10, 18h50, 21h
FAMOUS PLAYERS GREENFIELD PARK: 993, boul. Taschereau (672-2375) — Air bud 12h50, 15h, 17h05 — Face off 19h10, 22h — Georges de la jungle 12h30, 14h45, 17h, 19h20, 21h25 — George of the jungle 12h, 14h10, 16h20, 18h30, 21h10 — Free Willy 3 12h45, 14h50, 17h10, 19h30, 21h30 — Hercule 12h20, 14h30, 16h45 — Double identité 19h05, 21h50 — Conspiracy theory 13h15, 16h15, 19h15, 22h05 — Contact 13h, 16h, 19h, 21h55
FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185, Hymus (697-8095) — Hercules 12h40, 14h50, 17h — Nothing to lose 19h30, 21h50, sam. lun, 21h50 — Sneak G.I. Jane sam. 19h — George of the jungle 12h, 14h15, 16h50, 19h10, 21h40 — Free Willy 3 12h10, 14h20, 16h30, 18h50, 21h10 — Conspiracy theory 12h30, 13h, 15h40, 16h15, 19h, 19h20, 22h, 22h20 — Air bud 12h20, 14h30, 16h40, 18h45 — 187 21h — Face off 16h, 19h05, 22h05 — Good burger 13h15 — Contact 13h10, 16h10, 19h15, 22h15
FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616, rue Ste-Catherine Ouest (932-2230) — Mrs Brown 13h20, 16h, 19h, 21h15 — Air

force one 13h, 15h45, 18h45, 21h25 — Shall we dance 13h45, 16h30, 19h10, 21h35 — Air force one 13h30, 16h15, 19h20, 21h45
GALERIES LAVAL: 1545, boul. Le Corbusier (849-3456) — Air force one v.f. 13h40, 16h20, 19h10, 21h45 — Complot mortel 13h30, 16h15, 19h, 21h45 — Air force one v.f. 13h10, 16h, 18h55, 21h25 — Complot mortel 13h, 16h, 18h45, 21h30 — Mon ami Willy 3 13h, 15h, 17h, 19h, 21h — Airbud 13h05, 15h05, 17h05 — Le mariage de mon meilleur ami 19h05 — Men in black 21h20 — Toby: le joueur étoile 13h05, 15h10, 17h15, 19h20 — Passage à l'acte 21h35 — Spawn 13h25, 15h25, 17h25, 19h25, 21h35
LANGELIER: 7305, rue Langelier (255-5482) — Contact v.f. 12h30, 17h, 21h45 — Hommes en noir 15h10, 19h45, 21h40, ven. sam. 23h35 — Toby: le joueur étoile 13h05, 15h05, 17h05, 19h05 — Le mariage de mon meilleur ami 21h, ven. sam. 23h — Mon ami Willy 3 13h, 15h, 17h, 19h, 21h — Spawn v.f. 13h20, 15h15, 17h15, 19h25, 21h25, ven. sam. 23h25 — Air force one v.f. 12h30, 14h45, 17h05, 19h30, 21h55, ven. sam. 24h15 — Complot mortel 13h, 15h45, 19h10, 21h50, ven. sam. 24h20
LOEW'S: 954, rue Ste-Catherine Ouest (861-7437) — Conspiracy Theory 13h45, 17h10, 20h30, ven. sam. mar. 23h40 — Contact 13h, 16h20, 20h, ven. sam. mar. 23h15 — Nothing to lose 12h15, 14h25, 16h40, 19h10, 21h40, sam. 12h15, 14h25, 16h40, 21h40, ven. sam. mar. 24h — Sneak G.I. Jane sam. 19h — Face off 14h, 16h50, 19h50, ven. sam. mar. 23h — Con air 19h, 21h30, ven. sam. mar. 23h50, jeu. 21h30 — Hercules 13h30, 15h40
LONGUEUIL: 825, rue St-Laurent Ouest, Centre Commercial (679-7451) — Spawn v.f. 13h05, 15h10, 17h10, 19h20, 21h30 — Complot mortel 13h, 16h, 19h, 21h45 — Toby: le joueur étoile 13h30, 15h45, 18h — Hommes en noir 20h, 22h — Complot mortel 13h35, 16h30, 19h25, 22h — Air force one v.f. 13h15, 16h15, 19h10, 21h45
PALACE: 698, rue Ste-Catherine Ouest (866-6991) — The lost world: Jurassic Park 12h40, 15h40, 18h40, 21h30, ven. sam. 24h10 — Speed 2: Cruise control 13h30, 16h20, 19h, 21h40, ven. sam. 24h20 — Liar Liar 13h10, 15h15, 17h15, 19h20, 21h50, ven. sam. 23h45 — Addicted to love 12h25, 14h40, 17h10, 19h30, 21h45, ven. sam. 24h — The Saint 13h, 16h, 18h30, 21h15, ven. sam. 23h30 — Grosse pointe blank 12h15, 14h30, 16h50, 19h10, 21h20, ven. sam. 23h50
PARISIEN: 480, rue Ste-Catherine Ouest (866-3856) — Un été à la Goulette

13h10, 15h40, 19h05, 21h25 — Hercule 13h15, 15h50, 18h30, 21h00, jeu. 13h15, 15h50, 21h — Gabbeh/Salam Cinema 13h35, 18h45 — Rien à perdre 13h, 15h55, 19h10, 21h20, sam. jeu. 13h, 15h55, 21h20 — Sneak G.I. Jane v.f. 19h — Double identité 13h05, 16h, 19h, 21h45, jeu. 13h05, 16h, 21h45 — Georges de la jungle 13h45, 16h20, 19h15, 21h30 — Le Saint/Panne fatale 13h50, 19h10
PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — Spawn 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20 — 187 19h15, 21h40 — Airbud 13h05, 15h05, 17h05 — Face off 15h50, 18h40, 21h25 — Good burger 13h25 — Men in black 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15 — Conspiracy theory 13h, 15h45, 18h45, 21h30 — Air force one 13h30, 16h, 18h40, 21h35 — Free Willy 3 13h10, 15h05, 17h, 19h, 21h
POINTE-CLAIRE: 6341, Route Transcanadienne (630-7286) — Air force one 18h45, 21h20 — A simple wish 13h40, 16h20 — Air force one 13h45, 16h20, 19h, 21h35 — My best friends wedding 13h40, 16h20, 19h, 21h20 — Picture perfect 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h30 — Spawn 13h30, 15h30, 17h30, 19h35, 21h45 — Men in black 14h, 16h30, 19h, 21h15
STE-THERÈSE: 300, rue Sicard (979-3866) — Mon ami Willy 3 13h, 15h, 17h, 19h, 21h — Air force one v.f. 12h30, 14h45, 17h05, 19h30, 21h55, ven. sam. 24h15 — Complot mortel 13h, 15h45, 19h10, 21h50, ven. sam. 24h20 — Contact v.f. 19h, 21h50, ven. sam. 24h25 — Hercule 13h05, 15h05, 17h — Toby: le joueur étoile 13h, 15h, 17h, 19h — Le mariage de mon meilleur ami 21h, ven. sam. 23h — Georges de la jungle 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15 — Hommes en noir 13h05, 15h05, 19h35, ven. sam. 23h — Double identité 17h, 21h35, ven. sam. 24h15 — Spawn v.f. 13h20, 15h15, 17h15, 19h25, 21h25, ven. sam. 23h25
TERREBONNE: 1971, Chemin du Coteau (849-3456) — Georges de la jungle 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15 — Spawn v.f. 13h20, 15h15, 17h15, 19h25, 21h25, ven. sam. 23h25 — Air force one v.f. 12h30, 14h45, 17h05, 19h30, 21h55, ven. sam. 24h15 — Mon ami Willy 3 13h, 15h, 17h, 19h, 21h — Hommes en noir 13h05, 15h05, 19h35, ven. sam. 23h — Double identité 17h, 21h50, ven. sam. 24h25 — Hercule 13h05, 15h05, 17h — Toby: le joueur étoile 13h, 15h, 17h, 19h — Le mariage de mon meilleur ami 21h
VERSAILLES: 7275, rue Sherbrooke Est

(353-7880) — Georges de la jungle 13h45, 16h30, 19h25, 21h30 — Conspiracy theory 13h15, 16h10, 19h, 21h50 — Double identité 13h, 15h50, 18h50, 21h40 — Rien à perdre 14h30, 16h45, 20h, 22h15, sam. 14h30, 16h45, 22h15 — Sneak G.I. Jane v.f. sam. 19h — Hercule 18h45, 21h45 — Air force one 13h10, 16h, 19h10, 22h
À QUÉBEC
CINÉMA STE-FOY: 2500, boul. Laurier (418-656-0592) — Conspiracy theory 13h15, 16h25, 19h20, 22h10 — Air force one v.f. 13h30, 16h15, 19h15, 21h50 — Contact v.f. 13h, 16h, 19h, 22h
GALERIES CAPITALE: 5401, boul. des Galeries (418-628-2455) — Free Willy 3 12h10, 14h10, 16h10, 18h50, 21h10 — Rien à prdre 12h20, 14h30, 16h40, 19h25, 21h30, sam. 12h20, 14h30, 16h40, 21h30 — Sneak G.I. Jane v.f. sam. 19h — Complot mortel 12h30, 13h, 13h30, 15h25, 15h44, 16h20, 18h40, 19h, 19h25, 21h30, 21h50, 22h20 — Hercule 12h10, 12h50, 14h20, 14h55, 16h30, 17h, 18h45, 21h — Contact 12h30, 15h30, 19h, 22h — Le saint/Panne fatale 19h20 — Air bagnards 12h, 14h25, 14h60, 19h20, 21h45 — Georges de la jungle 12h, 14h25, 16h40, 19h, 21h35 — Mariage de mon meilleur ami 12h55, 15h, 17h10, 19h30, 21h40 — Batman et Robin 12h25, 15h15, 19h10, 21h50
PLACE CHAREST: 500, rue Du Pont (418-529-9745) — Complot mortel 13h15, 16h, 19h, 21h40 — Toby: le joueur étoile 14h, 16h30 — Mariage de mon meilleur ami 19h10 — Double identité 21h25 — Hommes en noir 14h, 16h20, 19h20, 21h35 — Contact 14h15, 17h05, 20h — Georges de la jungle 13h30, 15h45, 19h10, 21h20 — Mon ami Willy 14h45, 16h15, 19h20, 21h25 — Spawn 13h45, 16h30, 19h25, 21h50 — Air force one 13h30, 16h15, 19h25, 21h50
CINÉMAS RÉPERTOIRES
CINÉMA DU PARC: 3575, ave du Parc (287-7272)
CINÉMA ONF: 1564, rue St-Denis (496-6895)
CONSERVATOIRE: 1400, boul. De Maisonneuve Ouest (848-3878)
GOETHE INSTITUT: 418, rue Sherbrooke Est (499-0159)
IMPÉRIAL: 1430, rue De Bleury (848-0300)
PARALLÈLE: 3682, boul. St-Laurent (843-6001)
THÉÂTRE NATIONAL: 1220, rue Sainte-Catherine Est (521-0025)

Téléphone: 985-3344

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

I.O.N.D.E.X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES
100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

MOTS CROISÉS
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
HORIZONTALEMENT
1- Laine de vigogne. — Oul.
2- Inflammation de l'uvé. — Fleuve de la France.
3- Cadette. — Ferrure.
4- Ruminant des forêts. — Génie des eaux.
5- Arbre. — Atoll.
6- Passé. — Ressente.
7- Aluminium. — Prison souterraine de Rome (Antiq.).
8- Pièce traversée par l'essieu. — «Nouveau». — Iridium.
9- Saison. — Région de contact entre deux neurones.
10- Supposé. — Audition.
11- Enjolie. — Période. — Relégation.
12- Épinette. — Nommé.
VERTICALEMENT
1- Dé. — Crochet.
2- Salutation. — Conduire.
3- Restituer. — Chef-lieu

LES PETITES ANNONCES DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340
Conditions de paiement: cartes de crédit

ENCADREZ votre PETITE ANNONCE 985-3344

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE
A AHUNTSIC 10201 BASILE-ROTHIER
Cottage 641, 7 pces, rénové, cachet, gr. cour. Près métro, 234,000\$, 389-0282.
A VOIR A St-Basile-le-Grand, maison 40x26 sur un immense terrain 70x168. Aménagement ext. et grandes fenêtres. Immeubles pièces. 2 c.c., 2 a de b. Poss. d'ajouts. 105,000\$. 659-5704.
ST-BRUNO, Bung. 80, 4 c.c., 2 s. de b., thermo pompe. Évaluation 131,000\$. Demande 125,000\$. Faites une offre! 441-9318.
103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS
OUTREMONT, Grand rez-de-chaussez avec sous-sol, face à église, rénovation de qualité: cuisine et s/bains refaits à neuf, Grande terrasse. Stationnement. A voir 495-9774.
120 LAURENTIDES
VALLÉE DE ST-SAUVEUR
Architecture unique, aire à vivre plein soleil, foyer, 4 c.c. Bureau possible. 472-4183, 473-2908, (514)224-9162.
160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER
C.D.N., 6 1/2 rue Jean-Brillant, chauffé, eau chaude, balcon, lav./vais., entrée lav./séch., garage. 1er sept. 9155. 737-4443.
4 1/2 RÉNOVÉ - RUE JEANNE D'ARC 3d, boiserie, pl. bois franc, lav./séch., incl. 435\$/mois. 584-3907.
A SOUS-LOUER-OUTREMONT
Beau grand 5 1/2 ansolie, meublé ou pas. 1er octobre. 277-3549.
AHUNTSIC O., 5 1/2 meublé, chauffé, août 97 - juillet 98. 253-4017.
ANJOU, Très grand haut duplex, rénové, près de tout. 565\$. Réf. 351-9007.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER
WESTMOUNT ADJ., Résidence 4,000 p.c. habitable, 5 c.c., 3 s/bains, foyer, air climatisé, système alarme, garage double, grand jardin, 3,000\$/m. 522-8916.
165 PROPRIÉTÉS À LOUER
MAISON 2 ÉTAGES, 3 c.c., 2 s/b, 4 électros. Belle rue du plateau, cour ensoleillée, 2 pas du métro Laurier. 1er oct. 1,505, Anna-Marie: 523-9266, 987-3000, poste 7990.
ST-LAMBERT, cott. victor. semi-d. 4 ch. réno. cours, patio, 1,000\$/m. (n.c.) Sep. 923-1767 (soir).
170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER
50 KM DE ROME, Bourg médiéval, confort moderne. Grand 4 1/2 meublé, 800\$/mois. Près de tous services + transports. Sept à mai. 848-9039.
PARIS Saint-Germain-des-Prés. Magnifique app. Qual. des Grands Augustins, rénové, toutes commodités. Loge 2-4 pers. 392-9531.
175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
CHALET CORMORAN-PERCÉ
Vue exceptionnelle Rocher Percé + village, 3 c.c. + literies, salon + foyer, cuisine complète, lav./séch., lave-vaiss., gr. terrasse ext. Location sem., prix hors-saison sept. oct. nov. déc. (418)782-2397.
176 CHALET À LOUER
A ST-ALDÉPH D'HOWARD
3 ch. c., accès au lac, 1 km du village. 585-2299.
JULIS CHALETS à Méris-sur-mer (petit 1 c.c., grand 3 c.c.). Galerie, boisé, plage sable. Sept./oct. (418)562-8237, 418-750-2999.
ST-COME en bordure rivière L'Assomption. 2 chalets situés sur un immense terrain (30 arpents). Idéal pour 2 familles amies. (819)426-1265.

401 POSTES CADRES, PROFESSIONNELS
ANALYSTE EN ALIMENTATION ET CONTREMAITRE
Superviseur d'entrepôt demandé dans le domaine de l'alimentation asiatique et orientale. Expérience minimum de 3 ans nécessaire en analyse et identification d'environ 1,200 produits venant de différents pays et en gestion. Expérience dans l'opération d'un monte-charge. 40 hrs/sem., 8,50\$/l'heure et avantages. Tél: (514) 331-2099.
415 INFORMATIQUE
INFOGRAPHISTE
3 ans d'expérience, avec équipement, cherche emploi à temps plein, temps partiel ou contrat.
Tristan Tassé 526-7562.
445 GARDERIES GARDIENNE
JE M'APPELLE ELÉONORE, j'ai 3 mois et je cherche une gardienne affectueuse aimant les animaux, non-fumeuse, pour s'occuper de moi à mi-temps. J'habite près d'un métro. Appelez-moi au 388-4380.
455 EMPLOIS PARTIELS, SAISONNIERS
SOMMES à la recherche d'une personne pour faire comptabilité et tenue de livres à temps partiel. Avec EXPÉRIENCE. 978-8869.
TEMPS PARTIEL Clinique médicale recherche secrétaire. Expt. travail gén. de bureau. Métro Laurier. Idéal pers. semi-retraite. 15 à 20 h/sem. Bilingue, entreprenus, belle présentation. Demandez: Claude-Émile Racette à 845-6155 ou laissez message.
530 COURS
ANGLAIS INTENSIF Maitrise McGill. Privé, semi-privé. Angl. Linga. 849-5484.
PROF. D'ANGLAIS PRIVÉ. Idéal pour professionnels (les) intéressés à améliorer leur performances en conversation, prononciation ou écriture. 982-1986 (8hrs/200\$). Aussi enseignement au bureau disp. (centre-ville).
542 MASSOTHÉRAPIE
Travail en profondeur 521 boul. St-Joseph E. Bur. 15, 468-3473.
552 SOCIÉTÉS, SPORTS, LOISIRS
Org. Communautaire, aînés du Plateau Recherche bénévolé, animation, chorale, formation musicale, les merc. p.m. info: Denis 521-5145.
575 DÉMÉNAGEMENTS
ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
Courtois, ponctuel, attentionné VINCENT SCALLON, 948-9553

VENDEZ VOTRE AUTO
Pour seulement 25\$, annoncez votre auto sur 3 lignes durant 6 jours consécutifs.
8,50\$/la ligne supplémentaire
Il est possible d'annuler la parution des annonces, mais la facturation demeure inchangée.
Plus, aucune modification ne peut être apportée au texte après la première parution.
LES PETITES ANNONCES 985-3344
LE DEVOIR
COMBATTRE LES VIOLATIONS ET NON LES SUBIR
SYRIE
Asham Nu'aysa, torturé et condamné à 9 ans de prison. Délit: distribution d'un dépliant demandant la libération des prisonniers politiques.
AMNISTIE INTERNATIONALE (514) 766-9766
FAITES PARAÎTRE VOTRE PETITE ANNONCE PAR TÉLÉCOPIEUR! 985-3340
AVIS DE DÉCÈS
HEURES DE TOMBÉE
DU LUNDI AU VENDREDI: avant 15h pour publication le lendemain.
Télécopieur: 985-3340
POUR INFORMATION 985-3344
LE DIMANCHE: avant 15h pour publication le lundi.
Télécopieur: 985-3360

• CULTURE •

CINÉMA

Entre Hollywood et films de recherche

Le cinquantième Festival de Locarno fait appel aux grands cinéastes américains tout en restant fidèle à ses partis pris cinéphiles

JEAN-MICHEL FRODON
LE MONDE



C'est le spectaculaire film *Men in Black* qui a ouvert le Festival.

SOURCE INDUSTRIAL LIGHT & MAGIC

Le Festival de Locarno fête cette année sa cinquantième édition. Comme Cannes? Oui, mais différemment, ainsi qu'il sied à une manifestation qui a depuis longtemps choisi non de rivaliser avec les grands festivals de prestige (Cannes, Venise et Berlin), comme elle en avait à l'origine la tentation, mais de s'inventer une identité différente, celle de premier rendez-vous mondial de la cinéphilie. C'est donc sous le signe d'une défiance déclarée envers les cérémoniaux et les commémorations qu'ont été conçues les «opérations spéciales» prévues durant cette cinquantième édition, qui se déroule jusqu'au 18 août.

La première, la plus spectaculaire, s'intitule *50+1 Years of American Cinema*. Le directeur du festival, Marco Müller, a demandé à trente des plus grands cinéastes américains de choisir parmi la production de leur pays depuis un demi-siècle un film qui les a marqués, mais qui n'aurait pas reçu à sa sortie un accueil digne de lui. Films «cultes», raretés et classiques, nans magnifiques et authentiques chefs-d'œuvre révélés postérieurement voisinent ainsi au programme, sous ce prestigieux parrainage. Martin Scorsese a choisi *Le Passage du canyon*, de Jacques Tourneur, Clint Eastwood *Lenfer est à lui*, de Raoul Walsh, Jim Jarmusch (qui a obtenu le droit de rejouer) *Les Amants de la nuit*, de Nicholas Ray, et *Pull my Daisy*, de Robert Frank, Francis Coppola *La Vengeance aux deux visages*, de Marlon Brando, Woody Allen *La Colline des hommes perdus*, de Sidney Lumet, Oliver Stone *La Canonnière du Yang-tsé*, de Robert Wise, *Robert Kramer Killer of Sheep*, de Charles Burnett, Abel Ferrara *Zelig*, de Woody Allen, Robert Altman *Mrs Parker et le cercle vicieux*, d'Alan Rudolph...

La liste invite à des comparaisons et réévaluations fécondes dans certains cas, tout en suggérant quelques aperçus parfois surprenants sur les goûts des «sélectionneurs». Ceux-ci ont d'ailleurs été conviés à rédiger chacun un texte justifiant leur choix. Toutes ces contributions seront rassemblées dans un livre à paraître aux éditions Actes Sud, dans la collection de l'Institut Lumière dirigée par Bertrand Tavernier et Thierry Frémaux — depuis longtemps, l'activité éditoriale est l'une des particularités de Locarno.

Un commanditaire des films

Une autre de ses singularités est de ne pas se contenter de présenter les œuvres novatrices mais de contribuer matériellement à leur naissance, en les coproduisant. Pour l'occasion, le festival est passé du rôle de partenaire à celui de commanditaire, en

demandant sept courts métrages à autant de cinéastes, sur le thème «Cinéma: réflexions sur l'avenir». Chantal Akerman, Marco Bellochio, Abbas Kiarostami, Robert Kramer, Idrissa Ouedraogo, Raoul Ruiz et Samir ont relevé le défi.

Outre ces deux programmations exceptionnelles, on retrouve les sections habituelles du festival. Le jury (où siègent notamment Claire Denis, Marco Bellochio, Zhang Yimou, la photographe Nan Goldin, Freddy Buache, président de la Cinéma-thèque suisse) a à juger des vingt films en compétition.

Parmi ces candidats au Léopard d'or, on compte *Fools*, premier long métrage sud-africain noir de l'après-apartheid, réalisé par Ramadan Suleiman, *Ayhen*, deuxième film de l'Iranien Jafar Panahi, l'auteur du *Ballon blanc*, et les nouvelles réalisations de personnalités aussi originales que Randa Chahal Sabbagh, Jean-François Ossang ou Christine Laurent.

Les projections de gala de la piazza Grande (où les bâtiments, pas les spectateurs, sont en tenue de soirée...) présentent nombre des principales œuvres découvertes à Cannes en 1997 (signées Chahine, Egoyan, Imamura...) et révèle le nouveau film de Mike Leigh, *Career Girls*, un an après sa Palme d'or. Ce programme, qui fait une large part au spectaculaire,

avec notamment *Men in Black* en ouverture et le très attendu *Volte-face*, de John Woo, voit aussi l'attribution du traditionnel Léopard d'honneur, décerné cette année à Bernardo Bertolucci.

Mais, à Locarno, estival capitale cinéophile vers laquelle convergent chaque année des aficionados venus de toute l'Europe, les «à-côtés» sont souvent aussi passionnants que les projections officielles. Cette manifestation fait bon accueil aux œuvres hors normes, par leur durée, leur support ou leur nature. Ainsi ce festival de cinéma a été l'un des premiers à faire large place à la vidéo, tandis que réalisations courtes ou fleuves, *works in progress* et témoignages filmés sur le cinéma composent un ensemble de réflexions en images souvent fécondes, parfois splendides.

Parmi les temps forts du programme de cette année figurent notamment les soixante heures du journal filmé du père de l'avant-garde new-yorkaise, Jonas Mekas (*Diaries 1949-1997*), comme les œuvres d'un de ses lointains cousins français, le franc-tireur Marcel Hanouin (*Un arbre fou d'oiseaux; La Boulangerie et le Cosmonaute; Bruit d'amour et de guerre; Anthologie 1984-1997*). Mais aussi le «pré-tournage» en vidéo du *Goût de la cerise* (Palme d'or à Cannes) où Abbas Kiarostami joue le rôle principal devant la caméra tenue par son fils Bahman.

Rencontres, va-et-vient, croisement de stars et d'inconnus, c'est l'esprit d'un festival dont le cinéma en tous ses états reste la seule raison d'exister, et qui pourrait prendre pour slogan le titre du nouveau film de Jean Rouch, avec lequel il est allé saluer Manoel de Oliveira: En une poignée de mains amies.

Des projections sous les étoiles

Comme le Festival de Cannes, la manifestation tessinoise est née en 1946, le 22 août pour être exact, et comme lui elle n'a pas eu lieu à deux reprises (en 1951 et 1956). Son origine vient de la volonté de concurrencer, en terre italophone mais neutre, la Mostra vénétoise d'obédience fasciste: s'inspirant des projections en plein air inaugurées sur la lagune, c'est d'abord dans la cité voisine de Lugano que naît la Rassegna del film italiano en 1941, qui devient internationale en 1944. Mais Lugano ayant refusé d'assumer plus longtemps les contraintes de la manifestation, Locarno reprend le flambeau, organisant des projections sous les étoiles dans les jardins du splendide et baroque Grand Hôtel. Cette tradition sera perpétuée par les séances qui réunissent désormais chaque soir jusqu'à 6000 spectateurs dans les décors somptueux de la piazza Grande, devant l'un des plus grands écrans d'Europe.

La contre-réforme de l'orthographe allemande bat son plein

HERVÉ ASQUIN
AGENCE FRANCE-PRESSE

Bonn — La grande réforme de l'orthographe allemande ploie sous les assauts de ses opposants, qui ont provoqué un chaos judiciaire en Allemagne et plongé dans l'incertitude des millions d'écoliers de ce pays, mais aussi d'Autriche et de Suisse.

Les opposants ont enregistré leur première victoire fin juillet dans l'Etat régional de Hesse (centre) où la justice a suspendu l'enseignement de la réforme.

Cette décision a sonné comme un coup de tonnerre, tant l'application de la réforme paraissait acquise depuis son adoption solennelle à l'été dernier par huit pays germanophones ou à minorités germanophones (Allemagne, Autriche, Suisse, Italie, Belgique, Liechtenstein, Roumanie et Hongrie).

Dans la foulée de la Hesse, un tribunal a suspendu l'application de la réforme en Basse-Saxe (nord). Mais la marche triomphale des opposants a été stoppée par les tribunaux de deux autres Laender, la Thuringe et la Rhénanie-Palatinat, qui les ont déboutés. Dans ces quatre Laender, il s'agissait de décisions de première instance.

Plus significatif est le premier arrêt rendu hier en appel par une cour administrative, à Schleswig, qui a rejeté la plainte de parents d'élèves. Cette décision ouvre la voie à la saisine de la cour constitutionnelle, qui trancherait en dernier ressort.

Devant cet imbroglio judiciaire et la menace d'un enlèvement de la réforme aux conséquences économiques dramatiques pour l'édition, le chancelier Helmut Kohl a appelé à la veille du week-end les chefs des gouvernements régionaux des seize Laender à conférer dès la rentrée avec le gouvernement fédéral.

Lui-même a jugé qu'il n'y avait pas que des «bêtises» dans cette réforme et qu'il ne fallait pas «jeter le bébé avec l'eau du bain».

Ces attermoissements inquiètent les éditeurs allemands, particulièrement de manuels scolaires et de dictionnaires, qui ont investi des centaines de millions de marks pour mettre à jour leurs catalogues. Une inquiétude partagée par leurs collègues autrichiens. «40 % des livres scolaires sont déjà rédigés selon la nouvelle réforme. Parmi eux, presque tous les manuels de l'école primaire», a souligné Othmar Spachinger, porte-parole de ces éditeurs.

Un avocat autrichien de renom, Georg Zanger, a annoncé hier le dépôt d'une plainte devant la Commission européenne, faisant valoir que la réforme privilégie certaines maisons d'édition et viole les principes du marché commun. M. Zanger va également déposer une plainte devant la Cour constitutionnelle autrichienne, pour le compte d'une lycéenne de 18 ans, Birgit Parade.

Et des écrivains de renom ont protesté, à l'instar d'une centaine de leurs collègues allemands: «Je suis contre la réforme et je me refuse à utiliser la nouvelle orthographe. Non parce que je ne suis pas prête à réapprendre, mais parce qu'il n'y a ni sens, ni logique» dans cette réforme, a ainsi expliqué Elfriede Jelinek.

En Suisse alémanique, la réforme est jugée inutile par 85 % des personnes interrogées fin juillet par un institut de sondage pour la télévision, la moitié des adultes affirmant toutefois qu'ils s'y plient.

Christian Schmid, délégué à la Conférence des chefs de cantons de l'Instruction publique, résume le sentiment général: «Pour nous, le Hochdeutsch [allemand académique] est une langue étrangère et nous n'avons pas d'émotion particulière sur cette réforme».

• À LA TÉLÉVISION •

NOS CHOIX

CE SOIR

Paule des Rivières

CHRONIQUE D'UN GÉNOCIDE ANNONCÉ

La genèse, le déroulement et les lendemains du génocide rwandais de 1994. Un très bon documentaire québécois.

TV5, 20h

FITZ

Le détective psychologue se retrouve avec le macchabée de Mme Franklin sur les bras. Tous montrent du doigt l'époux de la dame. Mais Fitz a sa petite idée.

Radio-Canada, 21h

RDI À L'ÉCOUTE

Michaëlle Jean s'entretient avec Gisèle Lalonde, présidente de S.O.S. Montfort, qui commente la décision de restructurer les soins de santé dispensés en langue française en Ontario

RDI, 21h30

CONTACT

Stéphan Bureau interviewe le cinéaste Denys Arcand. Une reprise qui vaut bien encore le détour.

Télé-Québec, 22h45

CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN

DEVINE QUI VIENT DÎNER

(4) (Guess Who's Coming to Dinner) E.-U. 1967. Comédie de mœurs de S. Kramer avec Sidney Poitier, Spencer Tracy et Katharine Hepburn. Une jeune Blanche doit faire accepter à ses parents son mariage avec un Noir.

Canal D 16h

JOUER DUR

(4) (The Hard Way) E.-U. 1991. Comédie policière de J. Badham avec Michael J. Fox, James Woods et Stephen Lang. Un policier se retrouve flanqué d'un acteur d'Hollywood qui veut observer son travail pour la préparation d'un rôle.

TVA 20h

BEZNESS

(4) Tun. 1991. Drame de mœurs de N. Bouzid avec Abdel Kechiche, Ghali Lacroix et Jacques Penot. En Tunisie, un photographe français y rencontre un jeune prostitué et la fiancée de celui-ci.

TQ 21h

LE RAYON VERT

(3) Fr. 1986. Comédie dramatique de E. Rohmer avec Marie Rivière, Vincent Gauthier et Carita. Les problèmes de vacances d'une jeune fille solitaire qui cherche l'âme sœur.

SRC 23h20

LE SOUFFLE DE LA TEMPÊTE

(3) (Comes a Horseman) E.-U. 1978. Western de A.J. Pakula avec James Caan, Jane Fonda et Jason Robards. En 1945, au Montana, un petit rancher est entraîné dans le conflit qui oppose une voisine à un riche propriétaire.

TQS minuit

	CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
SRC	2 (2) 4 (4) 6 (6) 7 (7) 9 (9) 11 (11) 12 (12)	Sur la piste	La Petite Patrie	Watatatow	Ce soir (6) 11 (11) 2 (2) 7 (7) Folies d'été (18:30) 9 (9) Chez nous 97 (18:30)	Cadillac rose	Le Martin-trotteur / Chaudière-Appalaches	Jalna	Fitz	Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Nouvelles du sport	Cinéma / LE RAYON VERT (3) avec Marie Rivière, Vincent Gauthier (23:20)			
TVA	4 (4) 5 (5) 6 (6) 7 (7) 8 (8) 9 (9) 10 (10) 11 (11) 13 (13) 40 (40)	Les Feux de l'amour (16:00)	Top Modèles	Côté Cour avec Métro / Sylvain Cossette, Samuel Landry	Le TVA	Scènes de rue / Jean-Marc Parent, le groupe G Squad	V	Cinéma / JOUER DUR (4) avec Michael J. Fox, James Woods	Le TVA	Le TVA Sports / Loteries (22:49)	Cinéma / LES ANNÉES COPAIN (5) avec Ally Sheedy, Virginia Madsen (22:55)					
TOC	15 (15) 17 (17) 24 (24) 30 (30) 46 (46)	Les Amichaines	Rémi	Allô prof	L'Étalon noir	Le Monde merveilleux de Disney	En pleine nature	Montagne	Cinéma / BEZNESS (4) avec Abdel Kechiche, Ghali Lacroix	Contact (22:45)						
TOS	2 (2) 4 (4) 16 (16) 30 (30) 35 (35) 49 (49)	Bons Baisers d'Amérique (16:00)	Le Grand Journal	La Guerre des Clans	Flash / Le groupe G Squad	Les Simpson	Cinéma / DANIELLE STEEL: KALÉIDOSCOPE (6) avec Jaclyn Smith, Perry King	La Rage du sang	Flash	Le Grand Journal	Sports Plus					
CBC	5 (5) 6 (6) 4 (4)	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newswatch	Rainmakers	Gilmour on the Arts	Cinéma / HOCUS POCUS (4) avec Bette Midler, Sarah Jessica Parker	The National / CBC News	News	Comics					
CTV	8 (8) 13 (13) 12 (12)	Oprah (16:00)	Home Videos	Home Improv.	Newsline	Wheel of...	Jeopardy	Cinéma / AVALANCHE (4) avec Michael Gross, Deanna Milligan	ER	CTV News	Nightline					
ABC	8 (8) 13 (13) 22 (22)	Afterschool Special (16:00)	News	ABC News	Eastern League Baseball / Aeros - Sea Dogs	E.T.	Mad About You	High Incident	Turning Point	Boxe / Tyson - Hollyfield 2	News	Nightline (23:35)				
CBS	3 (3) 6 (6) 5 (5) 10 (10) 33 (33) 57 (57)	Quinn (16:00)	The Simpsons	Seinfeld	News	CBS News	E.T.	Promised Land	Diagnosis Murder	48 Hours	News	Late Show (23:35)				
NBC	5 (5) 10 (10) 33 (33) 57 (57)	Oprah (16:00)	News	Coach	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy	ER	The Tonight Show (23:35)						
PBS	33 (33) 57 (57)	Quinn (16:00)	Access Hollyw.	Jeopardy	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Friends	Men Behaving Badly	Seinfeld	Suddenly Susan	ER			
ONT	6 (6) 24 (24)	Kratt's Creat.	Bill Nye	Wishbone	Book of Virtues	ITN News	Nightly Bus.	News	Nature / Warts and All	Nova / Little Creatures...	The New Explorers	Fawly Towers	Charlie Rose			
CABLE	TSN RDS TV5 CF MP MM SE YTV RDI D	The Young and the Restless	Bookmice / ... Polka / Star / ...	The Magic School Bus	Inquiring Minds	Girl Talk	Journeys	Studio 2	Catherine Cookson	The View from Here	Tennis / Canadian Open	Sports extrêmes	Sports 30 Mag	Jeux Canada		
		Golf / Championnat de la PGA (12:00)	Canada Games	Sportsdesk	Football LCF / Eskimos - Argonauts	Cascar	Sports 30 Mag									
		...d'affaires	Journal suisse	Pyramide	Les Z'amours	Évasion	Journal FR2	Paris Lumières	Chronique d'un génocide annoncé	La Tournée du grand duc	Montagne	Journal belge	Émission spéciale: affaire Dutroux			
		Schtroumpfs	Télé-Pirate	Ma sorcière...	Joy, Naufragés	...Intrépides										
		Musique vidéo (14:00)	La Courbe	Planète Rock	Les Bombes	Le Mix	1 x 5	Musique vidéo	Box-office	Musique vidéo						
		VideoF. (12:00)	RapCity	The Wedge	Daily R.S.V.P.	MuchMegaHits	Classic...	Spotlight	Special / Paul McCartney	VideoFlow (21:05)	Beavis...	Spotlight				
		Blake et Mortimer (16:50)	La Triade de Shanghai (17:35)					Suspect innocent (19:25)	L'Intrus							
		Sailor Moon	Spiderman	Secret World	Sky Dancers	Charlie Brown	Stickin' Around	Are You Afraid	Goosebumps	Video & ...	Nighthood	Super Dave...	Tarzan	Catwalk	Anti-Gravity	
		Au travail!	Aujourd'hui		Le Journal FR2	Capital Actions	Monde ce soir	Sûreté du Qc	Grands Reportages	Le Journal RDI	RDI à l'écoute	Atlantique / Qc	Le Téléjournal	Ontario / Ouest		
		Cinéma / DEVINE QUI VIENT DÎNER (4) (16:00)	Animalier/Faux intrus à Bialowieza	Force brute / Blindés légers	On a marché... / L'Immigration	Biographies / George III	La Justice... / Les Mouchards...	Cosmos 1999								

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

LE DEVOIR

CULTURE

ARTS VISUELS



Bons baisers de Terrebonne

Terrebonne se prépare à vivre à l'heure de l'art de Russie moderne et contemporain avec l'événement *Rencontre avec un peuple, 1917-1997: 80 ans de révolution en art russe*, qui sera lancé le mois prochain. Au programme: une exposition du groupe Les Quatre V, des conférences, un vidéo et des activités culturelles. Qu'est-ce qu'on dit? Oui da!

Stéphane Baillargeon
Le Devoir

Un dernier, le Moulin neuf de l'île des Moulins a reçu une vingtaine de femmes artistes peintres de Corée du Sud, réunies sous le nom de *Ba Ram Hoe*. Elles ont présenté leurs œuvres, échangé avec la population, eu un franc succès qui s'est traduit par un total de près de 8000 visiteurs.

Dans quelques semaines, à compter du 13 septembre et jusqu'au 14 octobre prochain, ce sera au tour d'artistes russes et de spécialistes de l'histoire de l'art de l'ex-URSS de tenter à leur tour de jeter des ponts fraternels et interculturels. Une conférence de presse organisée ce matin doit dévoiler le détail de la programmation. Mais le journalisme est l'art d'arriver en retard... le plus tôt possible, comme le disait le romancier Stig Dagerman. Cette fois, *Le Devoir* a un peu pris les devants.

Et alors, qui retrouvera-t-on au juste? Les multiples activités proposées dans le cadre de cette seconde *Rencontre avec un peuple* vont graviter autour du noyau dur constitué par le groupe Les Quatre V. Ils sont donc quatre, trois peintres et un sculpteur, âgés de 55 à 65 ans, et tous leurs prénoms commencent par la lettre V: Victor Abramian, Vladimir Dolgoplov, Valery Tabulinsky et Vadim Troyanowski. Membres de l'Union des artistes de Saint-Petersbourg, ils seront à Terrebonne pendant une dizaine de jours. Une quarantaine de leurs œuvres seront exposées dans la grande salle du Moulin neuf, pendant tout un mois.

Selon les documents fournis par les organisateurs de l'événement, ces artistes «poursuivent avec vigueur la puissante lancée de l'avant-garde russe du XXe siècle». On y affirme aussi que leurs œuvres sont «remplies d'émotion et d'une haute performance technique». On parle encore «d'une éloquence inouïe». Surtout, ces peintres et ce sculpteur vont nous donner l'occasion de nous familiariser avec une production artistique méconnue au pays, mais qui se retrouve déjà à quelques exemplaires dans certains musées d'Europe.

«Pour nous, un tel événement est une belle occasion de tisser des liens entre les artistes d'ailleurs et ceux d'ici», disait hier en entrevue Marc Lincourt, lui-même artiste et coordonnateur de 80 ans de révolution en art russe. «On parle bien de Rencontre avec un peuple et, dans ce cas, il sera très intéressant de se familiariser avec une culture qui vit des temps très difficiles, mais qui s'ouvre aussi de plus en plus au monde.»

La rencontre internationale va s'ouvrir le 13 septembre, à 19h30, avec une «grande marche», dans la tradition... des défilés soviétiques. Les petits camarades de Terrebonne vont se promener sous un drapeau russe et une banderole.

Le lendemain, toute la journée, une quarantaine de peintres de la région et du ROQ (Rest of Quebec), vont s'exécuter en direct sur le site patrimonial. Le soir, à 20h, le Trio Turovsky présentera un concert à la chapelle de l'école secondaire Saint-Sacrement.

Entre-temps, en après-midi, le marchand d'art Antoine Blanchette aura prononcé une conférence intitulée *De Malevitch à l'art contemporain*, au Moulin neuf. A ce sujet, il est intéressant de mentionner que M. Blanchette, qui a fondé la Galerie 13, à Montréal, dans les années 80, ne siège plus au «conseil d'administration du Musée de Joliette à titre de vice-président», contrairement à ce qu'affirme le dossier de presse de la manifestation culturelle. Au contraire, il a accepté de se retirer de ce CA en février 1996, à la suite de l'affaire Khidkel, l'établissement de Joliette ayant été accusé, notamment par le magazine américain *ARTnews*, d'avoir organisé et fait circuler une collection française de fausses œuvres du Russe Lazare Markhovitch Khidkel (1904-1986). Antoine Blanchette avait agi comme commissaire invité de ce travail présenté dans cinq établissements canadiens en 1992 et 1993. Cette «affaire» n'a toujours pas été élucidée (voir *Le Devoir* des 23 et 28 février 1996).

Mais revenons à l'essentiel. Le 20 septembre, une table ronde réunira Les Quatre V et quatre artistes québécois, Armand Vaillancourt, Germain Bergeron, Roland Dinel et Marc Lincourt. La comédienne Angèle Coulu lira des contes russes. Le lendemain, Stéphane Thibault, un ancien de *La Course autour du monde*, présentera son film *Ne parlez pas avec l'inconnu*.

On peut se renseigner sur toutes ces activités en téléphonant au (514) 492-6539.

Vernissage, etc

Samedi et dimanche, Le Complexe muséologique de la ville de Lachine se transforme en laboratoire d'art. Toute la journée, de 11h à 16h, le musée propose des visites d'expositions, des ateliers en plein air et des animations. Le musée propose présentement plusieurs expositions, dont *La tradition académique*, consacrée à des œuvres réalisées entre 1890 et 1940 et des photographies de symposiums de sculptures organisés au Québec entre 1964 et 1997.

TÉLÉVISION

Un nouveau bouquet de chaînes... avec la note

Vidéotron mise sur le succès des chaînes spécialisées pour consolider ses positions

Le câblodistributeur Vidéotron tente de consolider ses positions, dans un univers de plus en plus compétitif. Hier, il a dévoilé le nouveau bouquet de chaînes qu'il offre à ses abonnés. Le nombre de canaux augmente. La facture aussi.

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Les abonnés du câble auront accès à plusieurs nouvelles chaînes cet automne... s'ils sont prêts à en payer le prix.

Concrètement, la facture des abonnés de Vidéotron, qui est présentement de 25,09 \$ par mois (plus les taxes), augmentera de 3,99 \$ pour les téléspectateurs qui veulent garder le Réseau des sports, MusiquePlus ou Canal D, et avoir accès également aux quatre nouvelles chaînes de langue française, soit Télétoon, Maxipusique, Canal Vie et le Canal Nouvelles de TVA ainsi qu'aux chaînes de langue anglaise TSN, Discovery, Fox et The Learning Channel. La facture passera alors à 33,13 \$ par mois. Ou à 397,56 \$ par année.

Les consommateurs ne voulant pas d'une facture dépassant 30 \$ paieront 2,12 \$ de moins qu'à l'heure actuelle. Mais ils auront perdu trois chaînes, soit Canal D, MusiquePlus et RDS.

«Après l'histoire à succès des chaînes généralistes francophones, nous allons vivre l'histoire à succès des chaînes spécialisées», a prédit hier le vice-président au marketing de Vidéotron, Michel Bissonnette. Ce dernier se vante d'offrir un plus grand nombre d'options à ses 1,6 million d'abonnés dispersés dans 286 localités de la province, dont 92 % sont francophones.

Les abonnés de Vidéotron les plus chanceux sont sans doute les 40 000 résidents des quartiers Côte-St-Luc, Côte-des-Neiges, Lachine, Notre-Dame-de-Grâce et Snowdon qui seront branchés sur les services de Cf Cable, en raison du fait qu'une partie de ces abonnés parlent l'anglais.

Car le choix est incontestablement plus alléchant chez Cf Cable qui, en plus d'offrir tous les canaux disponibles chez Vidéotron, rend accessibles des chaînes que Vidéotron n'offre pas ou n'offre qu'en échange d'un 1,99 \$ additionnel (soit 25,09 + 3,99 \$ + 1,99 \$), cela sans compter qu'il faut posséder l'appareil Vidéoway. Cette troisième option (appelée Maxi) donnera accès à Showcase, CNN, A&E, Bravo!, History, Life Network et Télélatino.

L'appareil Vidéoway, qui coûte 7,95 \$ par mois, sera néanmoins offert au coût de 30 \$ par année à ceux qui ne veulent qu'utiliser sa fonction de décodeur sans

avoir accès à des jeux et à l'horaire télévision.

Les chaînes mentionnées ci-dessus seront accessibles aux abonnés de Cf Cable (plus plusieurs autres, dont MuchMusic, TSN, The Weather Network) pour 29,87 \$ (sans les taxes).

«Nous avons fait un effort pour offrir une contrepartie dans les deux langues», a expliqué le président de Cf Cable, Guy Beauchamp. La clientèle de Cf Cable est à 50 % francophone et à 50 % anglophone.

Vidéotron sera dans quelques jours propriétaire de Cf Cable. La transaction doit être officiellement approuvée le 22 août. Cette situation renforcera la situation de monopole de Vidéotron. Mais déjà le consommateur est prisonnier du câblodistributeur de son secteur, chacun régnant sur son territoire. Vidéotron continuera d'offrir un service différent aux citoyens présentement abonnés à Cf Cable.

La stratégie de Vidéotron s'appuie sur plusieurs études de marché, qui visaient essentiellement à savoir combien le pauvre consommateur était prêt à payer sans se rebiffer. Car chaque consommateur paie finalement pour des services qu'il ne veut pas. Un passionné de sport qui ne peut se

passer de RDS n'aurait pas nécessairement payé pour MusiquePlus si on lui en avait laissé le choix. Mais il n'a pas le choix.

Vidéotron n'ignore pas que la faiblesse de sa stratégie se trouve dans ce manque de choix. C'est pourquoi son vice-président a souvent insisté hier sur le fait que ces chaînes ne pourraient jamais être offertes séparément au même prix, vu que le nombre d'abonnés de chaque chapine diminuerait substantiellement.

Les câblodistributeurs estiment que 80 % de leurs abonnés se prévaudront du nouveau bouquet.

Pour mettre toutes les chances de leur côté, les câblodistributeurs donneront accès aux nouvelles chaînes gratuitement du 8 septembre au 31 octobre. Dans le cas de Cf Cable, certaines chaînes canadiennes anglaises ne seront en ondes qu'en octobre; elles seront donc gratuitement offertes jusqu'à la fin de novembre.

Au delà de cette échéance, ce sera au consommateur de faire savoir au câblodistributeur qu'il ne veut pas le nouveau bouquet de chaînes. S'il ne se manifeste pas, sa facture augmentera de 3,99 \$ (plus les taxes).



Le choix est incontestablement plus alléchant chez Cf Cable qui, en plus d'offrir tous les canaux disponibles chez Vidéotron, rend accessibles des chaînes que Vidéotron n'offre pas.

ARCHIVES LE DEVOIR

Lilith Fair

Rocker au féminin

PHILIPPE REZZONICO
PRESSE CANADIENNE

Parler de la place des femmes dans le rock en 1997 est devenu un exercice de futilité tant cette présence est évidente et largement méritée.

Courtney Love, Tori Amos, Fiona Apple, Shirley Manson (Garbage), Vercuca Salt, Alanis, PJ Harvey et Joan Osborne, bien plus que leurs glorieuses pionnières (Janis, Tina, Aretha), occupent une place de premier choix dans les palmarès, les revues et la télévision.

Et pourtant... Pourtant, il aura fallu attendre 1996 pour voir la naissance d'un premier (et toujours exclusif) festival réservé aux femmes.

Cet événement est d'ailleurs né d'une rebuffade faite à Sarah McLachlan il n'y a pas si longtemps.

Alors en tournée, la Canadienne désirait voir Paula Cole à ses côtés. L'ex-choriste de Peter Gabriel venait alors de lancer un premier disque.

En substance, la réponse fut celle-ci: «On ne va quand même pas mettre deux femmes à l'affiche. Personne ne va venir voir ça.»

Malgré son sourire radieux et sa musique brillante, la musicienne d'Halifax n'est pas du genre à faire patte de ve-

lours. En 1996, elle met donc sur pied la tournée Lilith Fair, faite par des femmes, pour... le plaisir de tous.

Les quelques spectacles de l'an dernier ont obtenu tellement de succès que la tournée estivale de 1997 s'arrêtera dans plus de 35 villes, Montréal étant le site de l'étape du 17 août au stade du Maurier.

McLachlan voulait avant tout donner une place équitable pour les femmes dans l'échiquier des tournées, position nettement inférieure à l'importance de la musique faite par ces dernières.

Dimanche, McLachlan sera accompagnée de Jewel, Meredith Brooks, Dayna Manning, Shawn Colvin, les Indigo Girls, Wild Strawberries et notre Lhasa de Sela qui vient de casser la baraque aux dernières FrancoFolies. Rien de moins.

Lors de sa parution il y a trois semaines, le dernier disque de McLachlan, *Surfacing*, a fait une entrée remarquée avec une 2^e position au palmarès Billboard 200.

De mémoire, le dernier artiste à avoir logé aussi haut son nouveau compact lors de sa première semaine fut *Fresh Horses* de Garth Brooks. Tout un exploit pour notre Canadienne.

Pertinente les femmes dans le rock? Allons donc. La prochaine décennie sera la leur. Si ce n'est déjà fait.

Un hommage à Dietrich

Berlin (AP) — Après des années de débat sur le meilleur moyen de rendre hommage à l'«Ange bleu», les Allemands pourront prochainement affranchir leurs lettres, à l'aide d'un timbre à l'effigie de Marlene Dietrich, et se promener sur une nouvelle place berlinoise baptisée du nom de l'actrice.

Le timbre, qui pourra être utilisé dans toute l'Europe, est orné d'un portrait de la star légendaire. Il sera mis en vente à partir d'aujourd'hui. Deux semaines plus tard, le 28 août, les autorités berlinoises devraient donner leur feu vert à un projet visant à créer une place Marlene Dietrich dans le cadre du réaménagement actuel de la Postdamer Platz dans le centre de la ville.

Les responsables du quartier adjacent de Schoeneberg, où l'actrice et chanteuse est née, ont approuvé cette initiative hier, reconnaissant que leurs cinq ans d'efforts visant à trouver un emplacement approprié pour rendre hommage à l'actrice avaient échoué.

Mais certains habitants, toujours critiques à l'égard du soutien de Marlene Dietrich aux alliés pendant la Seconde Guerre mondiale, s'opposent à toute forme de reconnaissance de l'actrice. «Elle a trahi notre peuple», a déclaré Manfred Grave, âgé de 54 ans, réitérant l'opinion commune des personnes ayant répondu à une récente étude réalisée par le quotidien *Berliner Morgenpost*.

EN BREF

FFM: Angelo ouvre

Un air si pur d'Yves Angelo (le cinéaste du *Colonel Chabert*) assurera l'ouverture du 21^e Festival des films du monde le 22 août prochain à Place des Arts. Le film, en compétition officielle, adapté d'un roman de Knut Hamsun, donnant la vedette à Fabrice Luchini, André Dussolier et Marie Gillain, situe son action dans une maison de repos au cours de la Première Guerre.

Sayles à Toronto

Toronto (PC) — Les premières au Festival of Festivals incluent un film de John Sayles (titre anglais *Men with Guns*), tourné en espagnol et montrant les luttes des autochtones d'Amérique latine pour leur autonomie culturelle. Sayles est aussi l'auteur de *Lone Star*, avec Kris Kristofferson, sorti en 1996. Également en première à Toronto, la cinéaste polonaise Agnieszka Holland présentera son long métrage en anglais *Washington Square*, adapté d'un récit de Henry James et situé dans la New York du XIX^e siècle.

De Locarno à Montréal

(PC) — Le film *Clandestin*, du Québécois Denis Chouinard et du Suisse Nicolas Wadimoff, clôturera ces jours-ci le festival de Locarno. De plus l'œuvre sera présentée au Festival des Films du monde, de Montréal, le 23 août. Il raconte la tragédie vécue par des immigrants illégaux, quittant la France pour le Canada. Sa sortie commerciale au Québec est prévue pour le début de septembre.

Vie d'Oscar Wilde

Londres (Reuter) — Le comédien Liam Neeson sera Oscar Wilde dans *The Judas Kiss*, une pièce qui doit débiter cet hiver au théâtre Almeida. Neeson, qui a personifié un officier nazi dans *La liste Schindler*, n'a pas joué sur scène depuis 1992, d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique. Et pour son amour du théâtre, Neeson touchera le salaire de base en vigueur à l'Almeida, 250 livres sterling par semaine, a indiqué le metteur en scène Richard Eyre.

La 15^e saison d'Esprit

Toronto (PC) — L'ensemble Esprit, voué à la création de musique orchestrale contemporaine, prépare sa 15^e saison où seront jouées en première cinq œuvres des compositeurs canadiens Murray Schafer et Gilles Tremblay. La formation amorcera son calendrier le 5 octobre, au St. Lawrence Center, avec entre autres la pièce pour guitare *The Body Electric*, de Tim Brady.

La Fête nationale menacée?

(PC) — Le comité organisateur de la Fête nationale a fait part de ses «vives inquiétudes» aux producteurs des prochaines Francofolies, qui auront lieu entre les 18 et 27 juin 1998, avec relâche le 24 juin. Les Francofolies viennent en effet de confirmer que leurs dates seront avancées d'août à juin, ce qui «présente un risque élevé, à court terme, de banalisation de la Fête nationale», notait hier le comité organisateur. Les célébrations et spectacles de la Saint-Jean se déroulent les 23 et 24 juin, rappelle un communiqué du comité.

Premier Urbanworld

New York (Reuter) — Seize films de fiction et six documentaires seront en compétition, lors du nouveau festival new-yorkais Urbanworld. L'événement aura lieu du 20 au 24 août. Selon *Variety*, il réunit le meilleur cinéma écrit par des noirs. Un des films les plus attendus est *Jump the Gun*, du Britannique Les Blair.

George Burns revit

Los Angeles (Reuter) — Grâce aux retouches par informatique et aux proesses vocales de Frank Gorshin, George Burns revivra dans le nouveau film comique *Everything George*. Décédé en 1996, à l'âge vénérable de 100 ans, l'humoriste sera alors situé dans le rôle d'un ange qui doit revenir sur Terre pour gagner ses galons, explique le *Los Angeles Times*.

La Maison Théâtre saison 1997-1998

Procurez-vous notre programmation détaillée dans l'édition de samedi

Renseignements : (514) 288-7211

9 spectacles dans un théâtre tout neuf!



BANQUE NATIONALE

LE DEVOIR

TVR

